Vol. 5 • No. 38 • du 4 au 10 Avril 2012

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com



Mouvman Militè demobilize yo ap vale teren

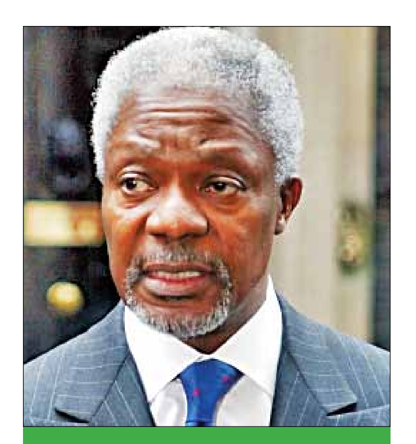
Page 4



L'ancien Premier ministre haïtien Jean-Max Bellerive (à droite) a approuvé des projets post-séisme d'une valeur de 343,32 millions de dollars avec le sénateur dominicain Félix Bautista. Michel Martelly, pour sa part, déjà assailli par une enquête du Sénat sur sa nationalité, est accusé d'avoir reçu du sénateur Félix Bautista près de $ 2,6 millions payés surtout en espèces.

Violentes averses à Pétion-Ville, 6 morts, 2 baraques effondrées

Page 8



Lettre ouverte à Kofi Annan : Génocide en Iraq et Paix en Syrie ?

Page 10



Le jeudi 29 mars 2012, à l'occasion de la commémoration d'un quart de siècle de la Charte fondamentale, deux grandes manifestations ont été organisées par les cellules de base, de Fanmi Lavalas à Port-au-Prince et au Cap-Haitien pour exiger le respect de la constitution et la destitution de Martelly



Correa n'assistera pas au Sommet des Amériques !

Page 17

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email : editor@haitiliberte.com

Website : www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

EDITEUR
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Fanfan Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Wadner Pierre
Jean Ristil

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jean-Claude Cajou
Didier Leblanc
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Joël Léon
Claudel C. Loiseau
Anthony Mompérousse
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Jean Bertrand Laurent

DISTRIBUTION: CANADA
Pierre Jeudy
(514)727-6996

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
416-789-9933 * fmelani@rogers.com

WEBMASTER
Frantz Merise
frantzmerise.com

Non à la continuité dans la corruption ! Martelly doit partir !

Par Berthony Dupont

Ce n'est pas un film comique qui se déroule en Haiti, et ce n'est pas non plus le fruit du hasard si la corruption fait les gros titres de l'actualité au pays. C'est du fait que les choses sont réellement claires et bien planifiées pour mettre fin à notre dignité de peuple libre, honnête et souverain. Déstabiliser la société haïtienne, détruire toutes ses institutions en vue d'avoir les coudées plus franches pour la recolonisation, tels sont les objectifs de l'occupation du pays.

La corruption est un phénomène presque aussi vieux que les sociétés elles-mêmes. Elle est antinationale et antipopulaire. Quand les puissances tutrices ont choisi un corrompu, un drogué, pour le mettre à la tête de l'Exécutif haïtien, elles savaient parfaitement ce qu'elles concoctaient. Voilà le résultat. Alors, à quoi d'autre pouvions-nous donc nous attendre ?

La corruption, certes, est un détournement au service d'un intérêt privé, ou plus précisément d'une certaine influence liée aux forces dominantes au pouvoir pour accaparer et piller à leur profit.

La classe politique sans doute n'aura aucun problème à s'accommoder de cet acte mesquin. Mais si par-dessus le marché les masses populaires, les étudiants, les professeurs, les travailleurs de tous bords ne manifestent décidément pas leur indignation face à cette humiliation pour exiger une quelconque opération chirurgicale devant extirper cette plaie-là, sincèrement, nous pouvons dire que nous sommes en face d'un grave problème de conscience qui ne sera pas facile à résoudre. Notre plus grand souci à ce stade là, c'est la désintégration qui se fait au sein et à la base même du tissu social du pays, puisque nous ne pouvons pas nous défendre, ni même capables de démanteler cette structure qui nous avilit. Nous sommes réduits à accepter de tolérer le fait accompli, sans sourciller. Ne pouvant même pas dire : Non c'en est assez de ce climat de corruption généralisé et de violence systématique !

Cela dit, nous avons perdu toute la morale collective, le sens civique et la vigilance qui font la cohésion de toute société ; et le tout renforcé par la perte de l'amour de la patrie, de l'attachement aux valeurs et aux traditions du pays. Ce qui traduit que cette insulte tout comme cette atteinte à notre dignité n'ont aucune signification pour nous.

Alors pourquoi nous étonner des déclarations d'un Lucien Jura ou d'un Mario Dupuy qui ne sont que des affairistes et des mercenaires qui ont toujours vécu de la corruption, sans position idéologique véritables, girouettes qui tournent dans le sens du vent, plus aptes à se servir qu'à servir le pays. La corruption étant devenue le leitmotiv premier de ce pouvoir, qui s'y frotte s'y mêle et cela à tous les échelons.

En vérité, si Martelly ne démissionne pas, après tout ce qui s'est passé et qui vient d'être couronné de ce scandale humiliant de pots de vin, c'est la preuve par quatre que nous avons affaire à un malade mental, un psychopathe. Qui pis est, une note du Cabinet de Communication Inter-Étatique du Ministère des Affaires Étrangères dément toute implication du Président « dans l'affaire de corruption inventée de toute pièce ». Quelle aberration ! Que Martelly soit impliqué ou non, s'il était un homme d'une certaine moralité et d'un grand honneur, il devrait déjà tirer sa révérence.

S'il ne l'a pas fait, il convient à présent aux forces patriotiques et progressistes haïtiennes dont certaines ont été leurrées jusqu'ici par les tentations électorales de mettre un terme aux surenchères chauvines pour tirer enfin cette amère et terrible leçon : Si notre société est gangrenée, notre devoir est de l'assainir.

Le cynisme et le laxisme s'étant trop profondément incrustés dans nos mœurs, il faut coûte que coûte les en déloger pour revenir à notre passé glorieux d'antan. La réalité, ce n'est pas que le peuple ignore ce qui se passe mais son dilemme vient d'un manque de leadership et de la mise en veilleuse de l'esprit d'organisation.

Nous du journal Haiti Liberté, nous ne sommes pas là pour soutenir les ambitions des politicards et des patripoches ni pour avaliser les agents corrupteurs et les corrompus.

Nous ne sommes pas là pour constater, voire appuyer la désintégration de nos institutions par l'anarchie, la corruption et le chaos. Plus la machine s'emballe, plus il sera difficile de détecter les manœuvres erronées pour la mettre au point.

Nous ne pouvons pas être les avocats de la corruption ni nous adonner à bafouer les principes fondamentaux de la transparence. Combien de temps allons nous passer encore sous un régime qui n'a de politique que l'injustice, l'inégalité, la tromperie et la corruption ?

Fidèles à notre credo de changement pour le pays et profondément convaincus que le peuple haïtien ne saurait s'épanouir sans un gouvernement progressiste révolutionnaire, nous prenons notre responsabilité devant l'histoire pour exiger le départ de Martelly et de tous ses acolytes.

Espérons que les travailleurs, les étudiants, les chômeurs, les paysans pauvres et toutes les organisations progressistes accélèrent leur lutte dans cette direction afin que ce changement ne tarde pas !

Non à la continuité dans la corruption ! Martelly doit partir !

Menace de mort contre le commissaire du gouvernement de la Croix-des-Bouquets

Après l'arrestation de 21 personnes pour leur implication présumée dans l'incident au marché de Tabarre, le 24 février 2012, du Colombien, narcotrafiquant répondant au nom de Jairo, de James Pañuela, d'un gardien de la maison où la Police a procédé à la saisie 300 kilos de cocaïne évalués à plus de 2.5 millions de dollars US et de 13 membres d'un gang de faussaires liés à la Fondation Rose et blanc dirigée par Sophia Martelly, le commissaire du gouvernement de la juridiction de la Croix-des-Bouquets, Nord de Port-au-Prince, Mario Beauvoir a été l'objet de menaces de mort. Le mercredi 27 mars dernier, il a affirmé que : « ma tête a été mise à prix, par des officiers, des autorités haut placées de l'Etat. Je vais porter plainte et comme de fait, j'ai porté plainte contre X. La justice ne vit pas de scandale, c'est pourquoi je me garde de citer des noms. »

Le commissaire du gouvernement de la Croix-des-Bouquets, dont la juridiction s'étend à la commune de Tabarre, a confirmé que le maire de Tabarre, Frantz Théodate est toujours sous le coup de l'interdiction de départ dans le cadre de l'enquête



Le commissaire du gouvernement de la juridiction de la Croix-des-Bouquets, Mario Beauvoir a été l'objet de menaces de mort

sur l'origine de l'incendie du marché de Tabarre, lors d'un point de presse conjoint avec le commissaire du gouvernement de Port-au-Prince, Renel Sénatus.

De plus il a confirmé également que l'incendie du marché et la saisie des 300 kilos de cocaïne, tout de suite après la réalisation du Carnaval national dans le Sud du pays, sont deux événements directement liés. Il a indiqué que l'incendie qui a ravagé le marché le plus moderne de la capitale, au cours du mois de février dernier était d'origine criminelle et que 21 personnes sont déjà sous les verrous et une autre dénommée Tijean, dénoncé par la clameur publique comme étant le principal auteur intellectuel de cette action criminelle est activement recherché par les autorités compétentes. Parmi les personnes arrêtées, il y a les membres de la sécurité du marché, un policier et d'autres gens ayant une apparence politique. Selon le Commissaire Beauvoir, ce dossier est actuellement au cabinet d'instruction pour les suites légales. Alors que les commerçants décapitalisés peinent toujours à reprendre les activités quotidiennes pour pouvoir répondre à leurs obligations familiales, ils ont critiqué les autorités du pays, particulièrement le président Michel Martelly qui n'a rien fait pour les victimes de l'incendie de Tabarre. Ils disent que les soi-disant représentants du gouvernement qui sont venus leur parler ne connaissent pas vraiment leur problème. Selon les commerçants victimes de l'incendie de Tabarre leur problème nécessite une solution urgente.

Changement dans le haut commandant de la MINUSTAH

Le major-général brésilien, Fernando Rodrigues Goulart âgé de 54 ans est installé à la tête du haut commandement des forces d'occupation de l'ONU en Haïti, la Minustah en remplacement du major-général Luiz Edouardo Ramos Pereira dont le mandat est arrivé à terme le 27 mars 2012. La cérémonie d'installation s'est déroulée à la base militaire brésilienne Charlie à Tabarre, le mardi 27 mars dernier, dans la soirée, en présence du président Michel ou Michael Joseph Martelly. Le nouveau commandant de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH) a été nommé par le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon.

Le major-général Goulart a rejoint l'armée brésilienne en Mars 1974. Il a été diplômé en décembre 1980 comme officier d'infanterie de l'armée brésilienne. En 1993, il a travaillé comme observateur militaire des Nations Unies dans l'opération au Mozambique (ONUMOZ). En 2007, il était commandant du secteur de la Mission des Nations Unies au Népal (MINUPEP). De mai 2008 à mai 2010 au grade de Colonel, il a travaillé dans le département des opérations de maintien de la paix comme officier de liaison supérieure dans la division de l'Europe et de l'Amérique latine. Maintenant il devient, commandant militaire de la Minustah en Haïti. Apres une année à la tête des forces d'occupation de l'ONU,



Fernando Rodrigues Goulart est le nouveau haut commandement des forces d'occupation de l'ONU en Haïti, la Minustah

le major-général sortant, Luiz Ramos a dressé un bilan sombre de la Minustah. « Lors du point de presse hebdomadaire de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (Minustah), le Major Général Luiz Eduardo Ramos Pereira, Commandant sortant de la Force, a déclaré à propos de la remontée de l'insécurité dans le pays depuis ces dernières semaines, qu'il n'a pas le sentiment que la Minustah ait accompli sa mission.

Suite à la page (15)

Des accusations de corruption secouent le régime de Martelly

Par Kim Ives

Suivez l'argent, dit le vieil adage du journalisme d'investigation. Une journaliste dominicaine qui ne fait que se battre, s'est colletée à des dizaines de documents financiers de certaines entreprises de construction Dominicaines. Les résultats de ce qu'elle a découvert sont choquants.

Au cours de l'année 2011, Michel Joseph Martelly, en tant que candidat, président élu, et président d'Haïti, a reçu près de 2,6 millions $ en une douzaine de paiements environ, la plupart en "cash," d'un sénateur Dominicain nommé Félix Bautista, selon un rapport explosif télévisé du 31mars, présenté par la journaliste vedette de la télévision Dominicaine Nuria Piera.

Les pots de vin présumés étaient vraisemblablement liés à l'assurance d'obtenir trois contrats pour des travaux publics post-séisme d'une valeur de plusieurs millions, remportés dans des conditions douteuses, par des entreprises de construction Dominicaines contrôlées par Bautista, selon le rapport de Nuria et des documents du gouvernement haïtien obtenus par *Haïti Liberté*.

Les allégations arrivent alors que le président Martelly est déjà assailli par une enquête du Sénat haïtien cherchant à déterminer si lui et son candidat au poste de Premier ministre, Laurent Lamothe, détiendraient ou détiennent de fait une double citoyenneté, ce qui est interdit par la loi haïtienne.

Si les charges de Mme. Nuria s'avèrent vraies, entièrement ou même partiellement, elles peuvent porter un coup mortel à la présidence de Martelly. Déjà, le député Arnel Bélizaire, qui a été arrêté illégalement en Novembre dernier sur ordre de Martelly, dit qu'il s'apprête bientôt à convoquer la Haute Cour de Justice du Parlement en vue de destituer le président. Un autre député, Tholbert Alexis, a déclaré à Scoop FM qu'il ferait pression pour mettre sur pied une commission spéciale devant examiner les allégations de Nuria Piera.

Plusieurs paiements à Martelly proviennent prétendument de comptes bancaires de deux entreprises appartenant à Bautista qui ont décroché des contrats importants en Haïti. Il revient à **Constructora Hadom** la reconstruction du Palais législatif d'Haïti, détruit durant le tremblement de terre du 12 janvier 2010, au coût de 33,77 millions de dollars; tandis que **Constructora Rofi SA** a été choisie pour construire un nouveau complexe d'habitation dans le quartier de Fort National dévasté par le tremblement de terre pour la somme de 174,31 millions de dollars. **Construcciones y Diseños R.M.N. SA,** également liée à Bautista, a remporté un contrat de 135,31 millions pour construire un complexe d'habitation au Bowen Field, l'ancien aéroport militaire d'Haïti au bas de Delmas.

En bref, tous les trois contrats, totalisant 343,32 millions de dollars, ont été accordés à trois sociétés appartenant complètement ou liées au sénateur Félix Ramon Bautista Rosario, qui est aussi le secrétaire du Parti de libération dominicain (PLD), dirigé par le président Leonel Fernández. Bautista détient 98% de Constructora Hadom , ainsi que le montrent les documents de Nuria. Bautista est également propriétaire de Constructora Rofi. Deux associés très proches de Bautista, Rosalin Marta Novas et José Bolivar Ventura, sont les propriétaires de Construcciones y Diseños RMN.

Toutefois, les contrats, approuvés le 8 novembre 2010 par l'ancien Premier ministre Jean-Max Bellerive, ont été la cible d'un audit par le Premier ministre de Martelly, Garry Conille, que Washington avait imposé à Martelly en octobre 2011. Mais Martelly a forcé Conille à démissionner en février 2012, après son refus d'arrêter la vérification de ces trois contrats (et 38 autres avec des entreprises dominicaines), comme le président lui avait ordonné.

Depuis des semaines, des rumeurs circulaient en Haïti et en diaspora à l'effet que Conille avait été congédié pour avoir entrepris l'audit contenant des informations préjudiciables à la fois à Bellerive et à Martelly. Mais dans une note du 3 avril, du Cabinet de Communication de Martelly, le président a prétendu qu'il est celui à avoir insisté qu'il y ait un audit *« qu'il ne l'aurait jamais exigé s'il était en collusion avec les bénéficiaires de ces contrats jugés douteux par son gouvernement. »*

Le Président Martelly a nié les accusations de Mme. Piera dans des "Tweets" qu'il a envoyés à environ 19 heures le 2 avril. *« La Présidence de la République rejette catégoriquement les allégations selon lesquelles le Président de la République S.E.M. Michel Joseph Martelly, aurait été mêlé à une quelconque affaire de corruption impliquant des firmes ou des personnalités de la République Dominicaine, »* a écrit Martelly via Twitter, *qualifiant le reportage de Mme. Piera « d'accusations fantaisistes portées injustement contre le Chef de l'Etat » et de « lynchage médiatique du Président de la République », qui « font partie d'une vaste campagne d'intoxication de l'opinion publique visant à salir l'image du Président Martelly et à porter atteinte à son intégrité ».*

Les Tweets de Martelly ont conclu en disant: *« cette attaque en règle menée contre la personne du Chef de l'Etat participe d'une démarche tendant à faire obstacle à la politique de changement et de modernisation de l'Etat que le Président de la République commence à instaurer dans le pays. »*

Le soir même, le porte-parole de Martelly, Lucien Jura, a pris la parole à la radio pour nier le reportage de Mme. Piera.

Le reportage de Nuria a déclaré que Mirlande Manigat, l'adversaire de Martelly au deuxième tour présidentiel du 20 mars 2011, a également reçu un paiement en cash de 250.000 $ le 18 février 2011. Le responsable de la campagne de Manigat, le sénateur Youri Latortue, a prétendu qu'il ne savait rien du paiement. Mme. Manigat a également nié avoir reçu une telle somme, elle ou son équipe de campagne. *« Ils disent que c'est une journaliste crédible, mais elle s'est trompée, » a dit Manigat.*

La semaine dernière, dans une réponse à un article en *Haïti Liberté, Bellerive a également dénoncé les critiques des contrats comme « une campagne de presse, de toute évidence commanditée » et une « opération de lynchage médiatique », arguant qu'en « fonction de leur*

Suite à la page (14)



Michel Martelly honoré par son homologue Leonel Fernandez



Martelly et Fernandez



Le sénateur dominicain Félix Bautista, dont les entreprises auraient canalisé des pots de vin au Président Martelly, a été accusé et reconnu coupable dans le passé de graissage de patte et de corruption. Maintenant il fait l'objet d'une enquête par les procureurs Dominican, il est un proche allié politique du Président Dominicain Leonel Fernández

Constitution haïtienne de 1987 : 25 ans de non-respect

Par Yves Pierre-Louis

Après la chute de la dictature des Duvalier qui a duré 29 ans au pouvoir (1957-1986), le peuple haïtien se trouvait dans la nécessité impérieuse de doter le pays d'une nouvelle constitution pour présenter les acquis démocratiques, établir les bases d'une nouvelle société et mettre fin définitivement à tout régime dictatorial. Quelques mois plus tard après les événements du 7 février 1986, une assemblée constituante avait été mise sur pied pour la rédaction de cette nouvelle loi- mère. Le 29 mars 1987, soit un an après, par un référendum, le peuple haïtien a approuvé la constitution qui détermine les structures et le fonctionnement de l'Etat haïtien. Jusqu'à date, en Haïti, le 29 Mars reste et demeure le jour de la commémoration de la Constitution.

Après un quart de siècle, cette constitution qui a garanti les libertés publiques, les droits sociaux, la décentralisation, la séparation des trois (3) grands pouvoirs de l'Etat, les acquis démocratiques et mis fin à tout pouvoir personnel n'a pas été respectée dans son intégralité. On l'a souvent foulée au pied pour satisfaire des intérêts personnels ou obéir au diktat des puissances étrangères.

Malgré la présence des forces étrangères sur le territoire national depuis environ huit (8) ans, contraire aux dispositions constitutionnelles, cette année encore, diverses activités ont été réalisées pour commémorer le premier quart de siècle de la Charte fondamentale de la Nation haïtienne, en dépit de toutes ces imperfections et d'être méprisée par ceux et celles qui sont là pour la faire respecter. Ce quart de siècle de la constitution a été commémoré dans un moment de très grande controverse autour de l'amendement falsifié, réalisé par la 48e législature haïtienne.

En effet, en Octobre 2009, l'Exécutif a demandé à la 48e Législature de déclarer, comme le dit la constitution, qu'il y a lieu de l'amender. La 49e législature a voté les amendements. Avant de quitter le pouvoir, le président René Préval a publié en mai 2011 les amendements. Des parlementaires ont crié : Oh ! Scandale. On n'a pas publié le texte voté, il a été truqué. En Juillet 2011, le président Martelly a pris un arrêté rapportant les amendements falsifiés de la constitution. Entretemps, une commission parlementaire appuyée par deux (2) organisations de ladite « société civile » Initiative de la Société Civile (ISC) de Rosny Desroches et le Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH) de Pierre Espérance a été mise sur pied pour essayer de corriger le texte, mais non pas pour rechercher le ou les faussaires. Il était trop tard, le travail de la commission n'est pas arrivé à éclairer le grand public et les gens avisés, au contraire il a jeté beaucoup plus de confusions.

Dans la foulée, ceux, minoritaires, qui sont pour la publication de l'amendement truqué défendent leur thèse et ceux qui sont contre ne cessent de produire leur antithèse. C'est dans cet ordre d'idées que, à l'occasion de la commémoration du 25e anniversaire de la constitution, le président du Sénat, Desras Dieuseul Simon a écrit : *« L'exécutif présidentiel du mandat précédent a compris que le pays devait émerger des situations transitoires, approximatives, inégales, atypiques et anomiques qui défiaient les logiques normatives et institutionnelles et rendaient la gouvernance défaillante vis-à-vis des populations et culpabilisante pour les dirigeants. C'est pourquoi, relayant les propos d'un expert en droit constitutionnel, savoir que telle qu'elle est, la Constitution, avec ses contradictions, ses ambiguïtés et ses lacunes, peut constituer une source d'instabilité politique »*, l'exécutif d'alors a ouvert les débats sur la loi-mère et a abouti à l'amendement de la Constitution de 1987. Les enjeux que soustend l'amendement sont stratégiques et déterminants pour l'avenir d'Haïti. Ils commandent une action immédiate. La publication de l'amendement reconfirmerait notre souveraineté d'Etat libre et indépendant, dans ces moments de partenariat avec l'étranger et d'interrogations sur la maîtrise des prérogatives régaliennes de l'Etat. Cette publication permettrait aux dirigeants actuels de garantir sur le champ un ensemble de conquêtes comme :

- La réconciliation du temps constitutionnel et du temps électoral à terme pour les joutes à venir.
- L'intégration immédiate de la diaspora haïtienne dans l'exercice du droit de vote et de la participation à la Reconstruction Nationale.
- La mise en place effective des collectivités territoriales sur lesquelles repose la décentralisation, ce à l'occasion des prochaines élections.
- La création immédiate d'un organe de la plus grande importance pour la stabilité institutionnelle : Le Conseil Constitutionnel.
- L'entrée en fonction du Conseil électoral permanent. La mise en route du processus de création d'une armée nationale. Les objectifs poursuivis sont les suivants : Réhabiliter la norme ; Donner une base à la refondation de l'Etat ; Ouvrir la voie à la rationalisation de la vie politique ; En finir avec la transition pour entrer dans la normalisation constitutionnelle et politique. »

Majoritaires, ceux qui sont contre la publication ont justement évoqué, le caractère falsifié du texte, le mépris de la version créole et qui va parapher cette publication, parce que René Préval sous la présidence duquel les amendements ont eu lieu, n'est plus au pouvoir. Alors que, l'article 284-2 a clairement prévu : « L'amendement obtenu ne peut entrer en vigueur qu'après l'installation du prochain président élu. En aucun cas, le président sous le gouvernement de qui l'amendement a eu lieu ne peut bénéficier des avantages qui en découlent ». L'amendement de la constitution doit suivre une procédure qui va de la déclaration à la publication. Une fois la publication passétée, la procédure recommence, il n'y a pas de doute. C'est dans cette logique que plusieurs personnalités politiques, Constitutionnalistes, juristes de la société civile et de simple citoyen ont donné leur opinion et demandé au président Martelly de ne pas céder aux pressions de l'internationale.

La secrétaire générale du RDNP, Mirlande Manigat a indiqué que la procédure de la publication d'amendement de la constitution est entachée de graves irrégularités et de nullité, elle est caduque, rien ne peut être publié. Il faut attendre la fin de la 49e législature et recommencer. «L'Exécutif maintenant, n'a rien à voir avec la procédure d'amendement, la procédure d'amendement est caduque il y a deux secteurs, les secteurs nationaux qui ont peut-être fait une mauvaise lecture de la Constitution et des enjeux actuels, peut-être qu'ils ont pris une approche trop politicienne, alors que la procédure d'amendement est d'abord juridique. Ensuite, il y a le secteur international.

Suite à la page (14)



Georges Michel, consultant à la défense au ministère de l'intérieur se prononce également contre l'amendement truqué de la loi mère d'Haïti

La poussée d'adrénaline de Jean-Max Bellerive

Par Fanfan La Tulipe

Avant d'en arriver à la considération adrénalinique, permettez que je fasse un détour journalistique m'emmenant à un certain Jean Alix Boyer. Un article de notre collaborateur Yves Pierre-Louis paru dans l'édition du 1er au 7 Avril 2009, page 4, sous le titre « Dilapidation des fonds de l'ONA », avait touché une corde sensible à l'âme pusillanime et sensibilissime de Boyer qui demanda rectification pour outrage à la réputation et à l'honneur de l'institution ONAne dont il devint le directeur après l'arrestation de son prédécesseur, Sandro Joseph, inculpé pour corruption et malversations selon un rapport de L'Unité de lutte contre la corruption (ULCC). L'animal se fit même menaçant, rappelant que :« la diffamation est expressément prévue et punie par le Code Pénal». C'était le 14 Avril 2009.

Nous en rîmes, n'en fîmes pas cas, ne prîmes pas au sérieux la montée d'adrénaline du sieur Boyer, et passâmes dans les *rizib* cette menace d'un fumiste formulée sous forme de *wont sèvi kòlè.* Or il advint que le 21 avril 2010, un an plus tard, **Alix Boyer était entendu au Parquet selon ce que rapportaient les médias haïtiens.** En effet, *dirèk* Boyer, directeur général de l'Office assurance vieillesse (ONA), s'était présenté au Parquet le mardi 20 avril 2010 pour répondre aux accusations de détournement de fonds, de mauvaise gestion et de corruption portées contre lui par le syndicat de l'institution. C'est dire qu'il faut toujours se méfier de ces fausses manifestations de vertu outragée propres à nos politiciens et administrateurs de la chose publique, et s'en rapporter à Manno Charlemagne :

«*Se nan pa prese an n gade ki fè de yè a kounye Vakabon ap sikile*»

J'ai dû faire ce détour ONAno-adrénalino-Manno-Boyériste pour mettre en perspective **la poussée d'adrénaline du sieur Jean-Max Bellerive, que j'ai baptisé Jeanmaxosso pour la circonstance. Mais avant, permettez-moi un deuxième détour, cette fois médical.** Grâce à nos organes sensoriels nous pouvons capter dans l'environnement des stimuli de stress. Notre cerveau les analyse, puis à travers un système cérébro-anatomo-physiologico-biologique compliqué commande aux glandes surrénales (au-dessus des reins) de déverser dans le sang deux hormones, l'adrénaline et le cortisol, deux messagers chimiques, deux *chen anraje*, dont la mission est de réagir au stress, de défendre… la patrie engagée.

La réaction au stress se fait en trois phases dites d'alerte, de défense et d'épuisement. C'est à la première phase d'alerte que les surrénales déversent de l'adrénaline à grande *jèd* dans notre système circulatoire. *Chen yo mande anraje*. En réponse à la libération d'hormone, le cœur bat plus vite (*nèg sezi*), les muscles gonflés de sang se tendent, les poils se dressent (pour impressionner l'adversaire), les pupilles se dilatent pour mieux voir l'agresseur dans l'obscurité de l'attaque inattendue, le cerveau se fait *ti boutèy mabi* pour imaginer la meilleure défense.

C'est justement ce qui est arrivé à Jeanmaxosso en lisant l'article «Bellerive : la fin d'un mythe» publié par Catherine Charlemagne dans notre journal (V.5, du 21 au 27 mars 2012, No. 36, p.7). Du sang riche en adrénaline lui est monté à la tête, le pauvre. Le cœur s'est déréglé, le pouls pulsant à 200 battements par minute (la normale : 60-80). Les poils se sont dressés. *Chen kòmanse jape*, un trait caractéristique de la phase d'alerte, d'où cette note adressée au journal par Jeanmaxosso, en date du 24 mars 2012, priant Haïti Liberté : «*je vous saurais gré de bien vouloir publier, en guise de réponse, le document ci-joint à la même page – la première-* où a été édité votre article ''Bellerive, La Fin d'un Mythe'', *d'un auteur anonyme…*». Anonyme ? Non !!! C'est une grave faute de la part de Bellerive puisque au-dessous du titre de l'article il est clairement écrit: par Catherine Charlemagne.

Ledit document est intitulé: "Position de l'ancien Premier Ministre Bellerive sur un document, non signé, publié dans les médias". Il trahit un ancien Premier ministre vexé, suffoqué, indigné, froissé, fripé, irrité, exaspéré, choqué, scandalisé par un texte peu flatteur pour lui. Si Catherine Charlemagne y décrit un «**spécialiste des dossiers difficiles…une bête de travail…toujours le nez fourré dans ses dossiers**», par contre l'auteure en parle comme d'un animal «**inclassable politiquement… un homme de droite. Conservateur. Surtout sans scrupule», devenu Premier ministre par la grâce de Ti René.**



Bellerive et Martelly

Michel Soukar a dénoncé et avili Bellerive et Martelly

«Réputé bon gestionnaire, [Bellerive] **ne peut être qu'un excellent chef de gouvernement pour un pays en manque de leadership. Il a la confiance de l'internationale. Etc. Mais dès les premiers jours, le peuple va se désenchanter. Les amis eux-mêmes se plaignent de l'immobilisme et de l'inaction du Premier ministre»,** écrit Catherine Charlemagne. **Survient le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Une manne humanitaire salvatrice tombe de tous les cieux de la planète. C'est à la fois la chance qui passe et une aubaine inespérée pour flibustiers en faux-col, forbans, brigands, pillageurs, ripailleurs, détrousseurs, fraudeurs, malfaiteurs qui font voter une** « loi d'urgence ». Sénateurs, députés, ministres, Premier ministre, *preyidan*, conseillers du *preyidan*, et leurs acolytes dominicains et haïtiens du business prédateur sont dans leur bol de graisse.

Barbotant dans la graisse post-sismique, «**des contrats juteux ont été signés par certaines entreprises n'ayant même pas la capacité d'exécuter les travaux pour lesquels les contrats ont été passés. Pire, certaines sociétés haïtiennes et dominicaines ont été créées de toutes pièces pour la circonstance**», poursuit Charlemagne. **Mais en décembre 2011 arrive à la Primature le «Primateur» Gary Conille, un représentant du duvaliérisme franciscain gardé en dehors de la graisse des marchés concoctés par la bourgeoisie jeanclaudiste-martellyste. Plus blanc que neige, il charge une Commission d'enquête de mener un audit sur des contrats douteux signés de gré à gré avec des firmes dominicaines. L'enquête s'est révélée «un coup de semonce pour Jean-Max Bellerive sommé de s'expliquer»**, écrit Catherine Charlemagne.

Face au stress conillé suscité par l'audit, **s'est amorcée la phase de défense.** Les surrénales de Jeanmaxosso ont commencé à libérer du cortisol, hormone assurant le renouvellement des réserves nécessaires à endurer l'agression. Décharge d'hormone dont témoigne la publication d'une "Position de l'ancien Premier Ministre Bellerive sur un document, non signé, publié dans les médias". Position peu rassurante puisque le mec n'a nullement clarifié les irrégularités qui lui sont reprochées dans ledit document et comble d'audace, on y lit avec surprise sinon stupeur que «certains n'hésitent pas à faire flèche de tout bois […] foulant aux pieds les nombreuses manifestations de solidarité haïtiano-dominicaine». Ah, la bonne nouvelle !

Les conditions affreuses vécues par les Haïtiens dans les bateys, les lynchages, les incendies de domiciles, les intimidations, les arrestations arbitraires en pleine rue ou sur les lieux de travail, les emprisonnements arbitraires, les violations de résidences, les descentes humiliantes de passagers haïtiens à bord d'autobus publics avec des affiches discriminatoires annonçant leur refus de transporter toute personne d'origine haïtienne, les insultes publiques et bousculades, les rapatriements collectifs et vexatoires à la frontière, les séparations de famille, les non-recours à la justice, l'interdiction de récupérer des biens, des salaires ou des effets personnels,. voilà autant de «manifestations de solidarité haïtiano-dominicaine», au cas où vous n'étiez pas au courant. Le toupet est assurément «dans la chemise» de Bellerive, dirait Daniel Fignolé, j'oserais même parler de méchanceté au lieu de toupet.

Dans un rapport préliminaire au gouvernement démissionnaire, la Commission d'enquête a confirmé que les procédures de passation de marchés publics n›ont été aucunement respectées, la distribution des contrats ne s'est pas faite comme il se devait et les intérêts de l›Etat n›ont pas été protégés. Le comble c'est que les membres de la commission d›audit ont noté qu›aucune information n›était disponible à propos de l›ingénieur architecte Thélusma Hérode, sans doute un archi*tèktègèdèk,* qui a signé au nom de la firme J&J Construction 13 contrats (sur 41) avec Jean-Max Bellerive. Du sans-gêne avec couleur de vagabondage sur toute la ligne. Les irrégularités (un euphémisme pour escroquerie) dans ces contrats sont telles que la Commission a dû faire onze (11) recommandations dont la suspension, comme mesure conservatoire, de l'ensemble des contrats en cours d'exécution pour lesquels le montant total n'a pas été décaissé.

Différents médias ont fait état de cet audit qui n'est pas à l'honneur de notre ex-Premier ministre qui continue de trôner et de plastronner dans l'entourage des «conseillers» du président avec qui il a, apparemment, des liens de parenté. Le linge sale se lave en famille, les contrats sales se partagent aussi en famille. Ce n'est pas une raison pour Bellerive de vouloir éclabousser notre journal avec ses malpropretés de famille. Alors que Jeanmaxosso n'a écrit à aucun des médias (la grande majorité est GNBiste) qui ont diffusé les résultats de l'enquête, Haïti Liberté semble être le seul journal à avoir reçu du maître chanteur une lettre l'enjoignant de publier la "Position de l'ancien Premier Ministre Bellerive sur un document, non signé, publié dans les médias". Vraiment, *dan pouri gen fòs sou bannann mi.*

On est frappé de constater la vacuité, l'inanité, la futilité, la frivolité, l'inutilité et l'insignifiante médiocrité de la démarche de Maxosso alors que sur You Tube, Michel Soukar a dénoncé et avili Bellerive : « Contrat entre Michel Martelly et des Compagnies Dominicaines, un Crime de Haute Trahison», tel est le titre de la présentation de Soukar. Et qu'a-t- il dit ? Il a parlé de mafia dans l'ancien gouvernement de Préval et d'une mafia dans l'entourage de Martelly qui se sont mis d'accord «pour kidnapper le pays» : une sorte d'introduction, de mise en contexte des «fameux contrats» entre Bellerive et les compagnies dominicaines. Après les avoir lus, Soukar a compris comment et pourquoi le pays est descendu aussi bas. C'est parce qu'il est «dirigé par des gens sans personnalité, des gens indignes, des **traîtres**» (souligné par nous).

«Dans un pays normal, continue Soukar, *kote gen mounn toujou*, à l'heure qu'il est Jean Max Bellerive *t ap reponn kesyon* juge d'instruction et tous ceux-là qui ont signé ces contrats… Je suis écoeuré. Ce Bellerive qui a été conseiller dans le cabinet d'un ministre de l'Intérieur et de la Défense nationale en 86-87 (William Regala), membre de CEP, ministre de la Planification, Premier ministre d'Haïti, a eu à déclarer dans une interview accordée à un confrère que c'est normal qu'il ait des relations privilégiées avec un gouvernement étranger. *Kounye a*, ces privilèges sont clairs à mes yeux, «*privilèj sa yo rele* **espionnage**... *Sa m wè la a, oun moun oubyen s oun* traître *ke ou ye* à l'Etat haïtien ou bien *s oun dominiken ou ye pou siyen sa a* avèk oun konpayi domi*nikèn. Nan tout kò l, kontra a make* **escroquerie***, se sa l ye*».

Traître, espion, escroc, tels sont les beaux qualificatifs attribués à Bellerive. J'attends encore d'entendre ou de lire que Maxosso est en train de poursuivre Soukar pour diffamation, délit expressément prévu et puni par le Code Pénal, comme l'avait rappelé Jean Alix Boyer blessé pour outrage à la réputation et à l'honneur de l'ONA. Et quand Bellerive annonce en grande pompe que le rapport provisoire de la Commission d'enquête est un «document, non signé, publié dans les médias», c'est du *je chèch*, c'est une pure boulchiture puisqu'il sait que cette commission chargée d'analyser les contrats qu'il a signés pendant la période d'urgence est composée de trois membres: Me Stanley Gaston, Uder Antoine et Me Paul Rachel Cadet. Cela a été rapporté entre autres par Radio Vision en date du 14 mars 2012. Alors, *dekilakyèl* ?

Cette note adressée à Haïti Liberté par la dent pourrie Jeanmaxosso s'explique physiologiquement. Le mec en est à sa troisième phase de réaction au stress, la phase d'épuisement,

Suite à la page (18)

Chef lapolis Ayisyen an, Mario Andresol reprann aktivite li nan PNH la



Mario Andresol

Apre operasyon Mario Andresol te sibi ki te fè li pran yon kanpo lakay li, chèf lapolis nasyonal la anonse li retounen nan pòs li nan Katye Jeneral PNH la.

Menm lè Andresol te kantonnen lakay li, sa pat anpeche l, te toujou gen kontwòl enstitisyon l ap dirije a. Se nan moman li t ap pran swenyaj lakay li li te mete sou pye operasyon ki rele « Boukle Pòtoprens" ki la pou kwape tout asasen ak kidnapè. Mario Andresol di limenm ak tout kad PNH yo ap veye pou enserite a pa reprann fòs nan peyi a malgre li konnen pwoblèm nan gen rapò ak politik peyi a ki pa kanpe sou anyen.

N ap fè sonje Michel Martelly te mande Mario Andresol pou demisyone kòm chef lapolis la. E anpil moun te konprann se nan presyon sa Andresol te pran lè li pa t prezante nan katye jeneral PNH la.

Jean Dominique: asasen yo toujou nan vil la



Jean Dominique

3 avril 2000 – 3 avril 2012, 12zan depi yo te asasinen Jean Dominique ak tout jeran radyo a Jean Claude Louissaint.

12zan depi asasen yo ap kouri nan peyi a san kè sote. Ankèt (pou nou pa di demagoji) pa janm pote okenn rezilta jiskaske li pase sou silans. Menm madanm li, Michele Montas, jwenn yon baboukèt lè yo te nonmen li pòt pawòl Ban Ki Moon nan Loni.

Ki lè, ki jou pou Jean Dominique ak tout lòt kanmarad ki tonbe anba bal asasen poutèt yo t ap denonse enjistis, yo t ap reklame lavi miyò, yo t ap mande pou peyi a chanje, ap jwenn moso lajistis ?

Vis Prezidan kolonbyen an, Angelino Garzón, ap vizite Ayiti



Angelino Garzón vis prezidan peyi Kolonbi

An repons ak envitasyon prezidan Michel Martelly, Angelino Garzón vis prezidan peyi Kolonbi ak direktè polis nasyonal la, jeneral Oscar Naranjo ap vizite Ayiti pandan 2 jou, apati madi 3 avril la.

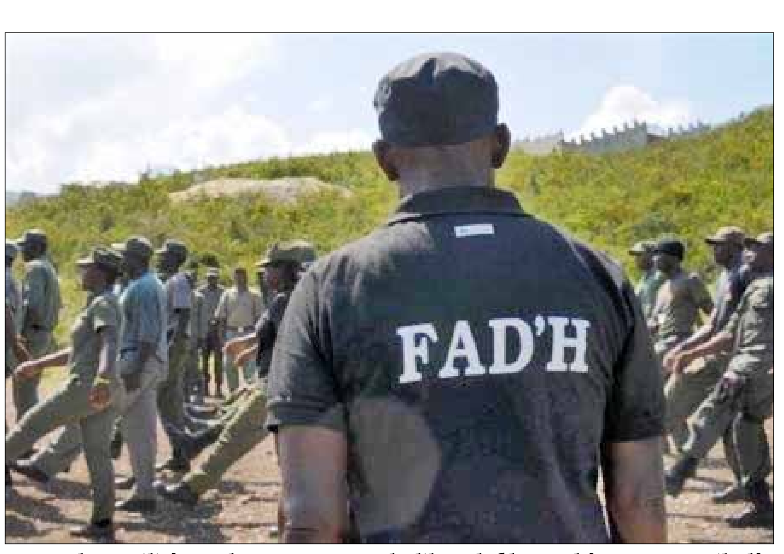
2 peyi yo ap pwofite pou sere lyen yo pifò epitou chèche wè ansanm kisa ki kapab bon pou 2 nasyon yo tankou posiblite pou polis kolonbyen an mete tèt ansanm ak polis ayisyen an pou ede konbat trafik dwòg, kidnapin, epitou pote soutyen yo nan fòmasyon ak ankadreman kad nan peyi Ayiti.

Ayiti/ Repiblik Dominikèn: tèt ansanm pou ede ayisyen ki vle retounen lakay yo

Oganizasyon entènasyonal Migrasyon an Ayiti, nan tètkole ak sèvis migrasyon an Repiblik Dominikèn, mete sou pye yon aktivite pou pèmèt tout ayisyen k ap viv nan peyi Sendomeng ki ta vle retounen lakay yo fè sa san pwoblèm. Pwogram sa ki gen pou non « Pwogram pou asiste migran ayisyen ki vilnerab k ap retounen ak pwòp volonte yo » te akeyi 297 ayisyen nan fwontyè Wanament/Dayabon. Sitwayen sa yo te resevwa $50 meriken pou pèmèt yo peye transpò yo epitou $200 meriken pou yo kapab mete sou pye yon ti demele pou pèmèt yo viv.

Pwogram sa jwenn sipò : Ofis Pwoteksyon Sitwayen (OPC), Enstiti Byennèt Sosyal, Polis Nasyonal Dayiti(PNH), Solidarite Fwontalye, Mè Senjan Levanjelis nan Wanament, Ajans meriken pou devlòpman entènasyonal(USAID), Kwawouj Swis(CRS), ak Minista.

Mouvman Militè demobilize yo ap vale teren



Mesyedam militè yo ak gwo zam tout kalib te defile san kè sote nan Mibalè, jou lendi 2 avril pase a, yon fason dapre pòt pawòl yo Larose Aubiant, pou yo te vizite baz la epi sitou fè konesans ak popilasyon zòn nan.

Ansyen militè FADH yo ap tabli baz yo nan tout kwen nan peyi a. Semèn sa a, se nan Plato Santral la ak nan Latibonit la militè sa yo tabli kan yo. Mesyedam militè yo ak gwo zam tout kalib te defile san kè sote nan Mibalè, jou lendi 2 avril pase a, yon fason dapre pòt pawòl yo Larose Aubiant, pou yo te vizite baz la epi sitou fè konesans ak popilasyon zòn nan.

Militè sa yo menm ofri tèt yo kòm volontè, savledi san yo pa touche pandan 3zan, pou bay pèp la sekirite paske pou yomenm misyon ONI an fè echèk. Kote lòd pou yo tabli yo nan kanpman yo soti, kiyès ki alatèt mouvman sa a? Mistè. Antouka yo tout deklare yo se militè ki la pou tabli yon klima serikite, yo la pou pwoteje pèp la. Ou pa ta di se Martelly k ap pale?

Haïti est-elle prête pour les affaires?

Par Isabelle L. Papillon

Depuis des années, les dirigeants haïtiens s'activent à attirer les investissements étrangers pour essayer de donner une certaine relance à l'économie haïtienne reposant fortement sur l'agriculture et de création d'emplois. Dans cette perspective, des structures de stimulation, telle le centre de Facilitation des Investissements (CFI), au sein du Ministère de Commerce et de l'Industrie, un Conseil Consultatif pour le développement économique et l'investissement, des forums et des visites d'investisseurs se sont succédés mais les investissements tardent toujours à voir le jour.

Le président Michel Joseph Martelly, dès son arrivée au pouvoir, il y a près d'un an, a déclaré : « Haïti est ouverte aux affaires. » Et son ministre des Affaires étrangères, Laurent Lamothe, lui parle toujours de «diplomatie d'affaires». Tandis que l'ex-Premier ministre désigné de Michel Martelly, le juriste Bernard Gousse a déclaré au forum sur les Etats généraux sur l'Investissement en Haïti que : « Haïti n'est pas encore ouverte aux affaires. » Le ministre du Commerce et de l'Industrie du gouvernement démissionnaire de Garry Conille, Wilson Laleau a énuméré un ensemble de blocages structurels et conjoncturels à l'investissement en Haïti. L'instabilité politique, le taux de change, la politique fiscale haïtienne et la question de la propriété foncière constituent un ensemble d'obstacles à l'investissement en Haïti. A tout cela, il faut ajouter également le phénomène de corruption qui s'est installé dans les institutions étatiques haïtiennes.

Parlons de l'instabilité politique en Haïti. Ce phénomène remonte au coup d'Etat-kidnapping contre l'ex-président Jean Bertrand Aristide, démocratiquement élu dans des élections libres de l'année 2000, quand trois (3) ans plus tard, les anciennes puissances coloniales et impérialistes avec leurs laquais locaux, dont la majorité d'entre eux font partie de l'équipe au pouvoir actuel, ont fomenté un complot machiavélique contre le peuple haïtien, créant ainsi l'instabilité politique récurrente en Haïti.

Malgré la présence chez nous depuis environ huit (8) ans d'une force d'occupation étrangère appelée « Mission des Nations Unies pour Stabilisation en Haïti, Minustah. » qui est un échec cuisant pour la communauté internationale, la première République nègre d'Haïti ne se laisse pas tromper par le mensonge et l'imposture. On a créé l'instabilité politique en Haïti pour mieux asseoir sa politique de domination et d'exploitation contre le peuple haïtien.

L'instabilité politique est également la résultante de l'application de la politique criminelle du néolibéralisme qui a jeté sur le pavé des dizaines de milliers de travailleurs haïtiens, qui a délocalisé les travailleurs agricoles vers la sous-traitance. Aujourd'hui, on voudrait faire savoir au peuple que l'investissement étranger serait la seule source de création d'emplois, alors qu'on disait souvent, Haïti est un pays essentiellement agricole.



Le président Michel Joseph Martelly et son ministre des Affaires étrangères, Laurent Lamothe, dès leurs arrivées au pouvoir, il y a près d'un an, ont declaré : « Haïti est ouverte aux affaires. »

Selon l'ex-ministre de facto de la justice, Bernard Gousse, Haïti n'est pas encore ouverte aux affaires, parce que la législation des affaires constitue toujours un obstacle à l'investissement en raison de son caractère obsolète. La faiblesse du droit des affaires en Haïti est un élément de blocage aux investissements. L'inadaptation des lois relatives aux loyers commerciaux, l'absence d'une régulation électronique, de réforme de l'administrative douanière et d'assurance sont autant de difficultés susceptibles de décourager l'entrepreneur haïtien et étranger à investir.

Pour essayer de faire face à toutes ces difficultés énormes, sous l'initiative du ministère du Commerce et de l'Industrie, un forum sur les Etats généraux de l'Investissement a eu lieu les 12 et 13 mars 2012 à Port-au-Prince au Karibe Convention Center. Au cours de cet atelier de travail qui a réuni des représentants du secteur public, privé et du corps diplomatique, des thèmes relatifs aux investissements ont été débattus. A la fin de ce forum quatre dispositions ont été prises pour assurer le suivi des différentes décisions issues des discussions de deux (2) journées : Formation d'un comité de pilotage, création d'un groupe de travail sur l'élaboration d'une politique d'investissement dans le pays, la mise en place d'un groupe de travail sur la législation des affaires et la mise sur pied d'un centre d'encadrement de l'entreprise et de l'entrepreneuriat.

Le ministre du Commerce, Wilson Laleau a apporté ces précisions des Etats généraux sur l'investissement : « L'objectif de cette activité était de réunir les principaux acteurs concernés pour identifier les facteurs servant d'obstacles à l'investissement et d'y apporter des solutions. Il ne s'agit pas d'une réunion de plus, c'est un travail qui était nécessaire avec tous les acteurs publics et privés afin de monter une matrice d'actions. Il faut collecter les demandes et agir, car si on fait de bonnes choses, on va créer de bons moments en Haïti. »

A l'ouverture de ce forum, plusieurs dirigeants haïtiens ont pris la parole : le gouvernement de la Banque de la République d'Haïti, Charles Castel ; le ministre de l'Economie et des Finances, André Lemercier Georges ; le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Jean-Richard Casimir ; le ministre du Commerce, Wilson Laleau et le président Michel Joseph Martelly. Ce dernier a déclaré : « Ces Etats généraux constituent une première dans l'histoire de notre pays, je souhaite qu'ils soient l'occasion pour toutes les parties prenantes de confronter leurs points de vue, d'échanger leurs expériences, de proposer des analyses, d'identifier les obstacles, de partager les diagnostics et finalement de formuler des propositions susceptibles d'améliorer concrètement les conditions d'attractions et d'implémentation des investissements ainsi que la croissance de l'investissement national et étranger en Haïti. Les questions de l'organisation de nos institutions publiques ou privées, mais aussi celles relatives à nos manques, à nos dysfonctionnements, à nos blocages, aux lenteurs de notre bureaucratie, à nos préjugés, à nos erreurs et même à nos fautes et à nos fléaux sociaux devront être abordés au cours de ces deux journées sans aucun tabou. »

Somme toute, vu les difficultés constatées dans les démarches enclenchées pour faire venir les investisseurs étrangers, les faiblesses au niveau de la gouvernance de l'Etat d'Haïti, le conflit des grands pouvoirs de l'Etat, l'instabilité politique constante, la présence nuisible d'une force d'occupation étrangère, d'aucuns se demandent: Haïti estelle prête pour l'investissement par des étrangers ?

Après 25 ans de désorganisation politique, économique, sociale et culturelle, « HAITI IS OPEN FOR SALE » !

Par Joël Léon

Tout haïtien qui réside à l'étranger, plus spécifiquement aux Etats-Unis, fait face aux nombreuses questions des curieux ou spécialistes sur Haïti concernant l'avènement de Michel Martelly au pouvoir. C'est douloureux de constater l'embarras avec lequel mes compatriotes tentent d'expliquer rationellement, si ce n'est par la folie, ce phénomène incongru qui, malheureusement, se rencontre dans l'histoire des peuples. On se souvient du règne de Caligula de la Rome antique, d'Indira Amin Dada en Ouganda... Tant bien que mal, en bon haïtien, chacun arrive à s'en sortir à partir d'explications, se fait beaucoup d'interrogations, parce que n'arrivant pas à s'en convaincre. Mon ancien professeur d'histoire américaine, un fervent défenseur d'Haïti, me somma au cours du mois d'Avril de l'année dernière de venir le voir pour des consultations au sujet du nouvel élu haïtien. Donc, aucune question ne m'a été épargnée, une façon amicale de me mettre sur la sellette.

Comme je l'ai écrit incessamment, les Clinton (époux/épouse) sont les deux principaux faiseurs de roi en Haïti. D'après une source proche de l'ancienne candidate malheureuse à la dernière présidentielle, Myrlande Manigat, tout avait été conçu pour qu'elle accéda au pouvoir. Ou du moins, jusqu'à l'arrivée du fameux émissaire du département d'Etat. Cet américain avait comme mission ultime de choisir le nouveau président d'Haïti. Après plusieurs interviews avec les deux candidats, il a jeté de façon inattendue son dévolu sur Michel ou Michael Martelly. Une seule approche a été considérée : le choix de qui peut mieux défendre les intérêts de l'Amérique au palais national d'Haïti. On peut s'étonner de la nature des intérêts américains en Haïti. Un pays appauvri par trois siècles de colonisation européenne et très lourdement handicappé par une dette française estimée aujourd'hui à 21 milliards de dollars américains. Les intérêts américains sont les mêmes partout, que le pays soit riche ou pauvre. Il n'y a pas de compassion. C'est la nature même de l'empire qui l'exige.

En face de l'émissaire américain, Martelly s'est imposé comme le chantre garant de l'intérêt impérial en Haïti. En quelque sorte, il a offert plus qu'on lui avait demandé. La femme de Martelly, Sophie, allias « gwo soso », américaine de naissance, fut singulièrement agressive jusqu'à proférer des menaces à peine voilées sur ce qui pourrait arriver dans le pays au cas d'un choix contraire à celui de son mari.

Quant à Madame Myrlande Manigat, toujours d'après la même source, elle a été trop intellectuelle probablement par déformation professionnelle. Ajouter à cela le lourd fardeau de son mari, Lesly Manigat. Celui-ci n'a jamais été bien vu par l'establishment américain. Les Dominicains de l'autre côté de la frontière ne la tolèrent pas non plus. D'ailleurs, le credo louverturien alarme les puissances impérialistes. La plus grande peur de l'international vis-à-vis de la candidate, c'est qu'elle puisse prendre des initiatives claniques dignes d'une rdnpiste (son parti politique, RDNP). L'émissaire décela une pointe de sentiment national dans son verbe rappelant étrangement celui de son mari, 22 ans auparavant, lorsqu'il tenta de se rapprocher de l'Europe. Vu l'importance des grandes escroqueries à venir au profit de l'international, c'est-à-dire les pillages programmés des ressources naturelles nationales, il fallait éviter tout obstacle. On ne voulait pas prendre de chance avec une femme soumise qui pourrait se lancer dans des aventures nationalistes sous la dictée de son mari. Lui, qui se croit plus intelligent que tout le monde, il est en hibernation. C'était le récit d'un proche de Myrlande Manigat. Ainsi, il a vu voler en fumée son rêve d'homme d'Etat, en moins de 4 heures.

Voilà les raisons fondamentales qui expliquent le parachutage de Michel Martelly au pouvoir au détriment de Myrlande Manigat. Sous un angle analytique, tout nationaliste digne de ce nom n'aimerait jamais se trouver dans une position où, pour arriver au pouvoir il lui faut être parachuté par une puissance étrangère. Les dernières révélations de la presse Dominicaine à propos des 250.000 dollars américains reçus d'un sénateur corrompu du parlement de la république voisine viennent de saper mortellement sa crédibilité. J'avais écrit que Mme Manigat allait subir une défaite politique et personnelle, longtemps avant le premier tour des dernières élections. J'avais raison. Parfois, je me demande si ceux-là qui font de la politique active en Haïti ne se souviennent pas de l'histoire d'Anténor Firmin et de Rosalvo Bobo. Une trop courte mémoire conduit inéluctablement à l'abattoir de l'Histoire.

Bill et Hillary veulent l'annihilation d'Haïti comme état souverain. Ils savaient pertinemment que la mentalité et les antécédents conflictuels de Michel Martelly allaient soulever de l'hostilité dans la classe politique et l'intelligentsia du pays. Ils connaissent le tempérament volcanique de l'homme de Pétion-Ville et son caractère psychologique instable. Ils sont au courant du passé marqué de prestations artistiques indécentes et de l'usage abusif avoué de la cocaïne de Martelly. Sans oublier les persistantes rumeurs quant à sa participation dans la distribution

Suite à la page (15)

Vilokan : La cité mystique

1ère partie

Par J. Fatal Piard

Nous dédions en toute sympathie ce reportage spécial à la mémoire de notre camarade et collaborateur Jean Baptiste Jean Ristil. Jean Ristil, les prunelles du temps qui passent ne sauraient dissiper ni gommer les souvenirs de ce 15 juillet 2008. En cette mémorable journée, nous venions de couvrir la manifestation où les masses opprimées réclamaient à cor et à cri le retour physique du leader historique du mouvement de l'émergence des masses populaires, l'ancien président Jean Bertrand Aristide.

Juste quelques minutes après, accroché à l'arrière de ta moto 125 cc nous filions gaz kole vers Saut d'Eau. Là perdu au milieu de milliers de pèlerins, nous nous sommes plongés pendant deux jours jusqu'aux fins fonds de la culture profonde. Que ton âme de militant conséquent reste parmi nous pour perpétuer la lutte contre les fossoyeurs tant locaux qu'internationaux. Camarade Ristil, en dépit de ta disparition physique tu es encore avec nous en esprit, en vérité, à Vilokan.

Le dimanche 11 mars dernier, le ciel du chef lieu du département du Nord-Ouest était assez maussade. Après une nuit fraîche, dès 7 heures du matin, tandis que nous attendions le petit déjeuner, de fines gouttelettes de pluies perlaient l'horizon nuageux. S'enchevêtrant aux premières aiguilles de l'astre radieux, elles dessinaient cette forme arquée aux sept couleurs frétillantes que notre camarade Othélot s'est empressé d'éterniser sur pellicule.

Nous venions de laisser l'hôtel. Après avoir bifurqué entre ces rues réduites et fangeuses nous voici sur le perron de la maison de grand-mère. Là, notre camarade Rita qui y a passé la nuit, accompagnée de Blaise s'embarque. Quarante cinq bonnes minutes après avoir gardé le cap vers l'est, un enseigne peint sur du métal dur nous souhaite la bienvenue à Saint Louis du Nord. « Voici la maison de Lavaud, celui par qui le scandale de stu… est arrivé çà fait quelques années», nous a informé le camarade Blaise en pointant de l'index cette bâtisse imposante mais mal entretenue qui borde la route. A quelques mètres apparaissent deux jeunes filles. « La rumeur fait croire que dans cette localité aucun homme ne peut avoir des rapports intimes avec deux filles simultanément est-ce bien vrai »? leur demande le camarade Othélot tout en se penchant vers elles pour attendre la réponse. Les lèvres étincelantes de sourire, elles ont répondu par la négative tout en prenant soin d'ajouter que tout va dépendre des facilités économiques de l'amant en question.

Moins de cinq secondes nous séparent de la route principale. Déjà à l'entrée entourée des deux cotés de végétations luxuriantes, tous ceux qui sont restés attachés à leur cultures profondes sentent les vibrations les envahir jusqu'aux tréfonds de leur être. Depi w sou men w w ap santi se yon kote ki pa mens ditou menm si w wè l piti. Nous nous empressons de saisir quelques portraits en prenant bien soin de diversifier les plans. Vilokan ou Milokan, l'on ne s'est pas définitivement entendu sur le vrai nom de cette espace multiséculaire.

Vilokan ou Milokan, aussi petit qu'il puisse paraître en superficie, sa dimension mystique dépasse de loin les frontières de notre Ayiti que nous nous évertuons à chérir pour sa culture d'une dimension spirituelle à nulle autre pareille. Ce demanbre, étant donné qu'aucun autre nom ne saurait mieux convenir, fait la notoriété de la localité de Ladouceur. Nous nous sommes évertués à fouiner partout pour recueillir le plus d'informations possible de ce emplacement indigène si surprenant par sa simplicité.



Marie

Cette petite barrière de moins d'un mètre faite de tôles ondulées donne accès à cette cour où est érigée cette maison peinte en rose. Sous ce toit en tôles ondulées recouvertes d'une couche de peinture d'un rouge vif résident ces esprits protecteurs. De par son histoire, Vilokan parallèlement est le symbole vivant de la résistance héroïque des esclaves face à la sauvagerie implacable du blanc colon prédateur et par extension méchant dans le sang, par pensées aussi bien par actions que par omissions.

A défaut de mettre la main sur Ti Djonni celui à qui est confié la clef du Demanbre ou d'un riverain détenteur de la vraie histoire de ce site mystique, Blaise notre guide tente de nous donner le plus d'informations possible. Secondé par Décérès, il nous laisse un instant dans l'espoir de dénicher Ti Djonni qui fort malheureusement jusqu'à notre départ était introuvable. Nous continuons d'entrer quand surviennent un jeune homme et une jeune fille qui habitent un peu plus au fond.

Compte tenu de leurs premières réticences, nous nous sommes rendus à l'évidence que ce ne sera pas aisé de leur tirer des informations pertinentes. Nous avions eu beaucoup de peines avant d'enjoindre Paulo à partager avec nous quelques bribes. La conversation à peine commencée, une pluie battante instantanée, venue l'on ne sait d'où, nous a contraint à prendre refuge dans la jeep grise. Et l'intruse a été interrompue automatiquement que nous nous sommes abrités. C'est une affirmation incontestable que même la nature veille sur ce site et le protège par tous les moyens possibles et imaginables.« Désolé que vous soyez arrivés à pareille heure, il ne vous sera pas possible de faire une visite en bonne et due forme de ces lieux. Cependant, en dépit du fait que je suis maintenant un « homme » de Dieu, je peux partager avec vous tout ce que je sais au sujet de cette modeste demeure qui a attiré tellement d'hommes politiques. En période de rituels en novembre, il ne vous sera pas possible d'y trouver une place tant c'est bondé d'adeptes du vodou».

Ainsi a débuté cette entrevue avec le jeune Polo. Fortement animé par un instinct de réserve, notre interlocuteur nous a fait savoir qu'il ne lui a jamais été donné l'opportunité de fouler cet espace. Mais cette épithète « d'homme de Dieu » qu'on lui a contraint de s'attribuer n'est que la résultante naturelle de ces préjugés toxiques que lui ont inculqués ces « missionnaires » occidentaux pervers dont les véritables objectifs consistent à exhorter les ingénus à renier leur propre identité pour adopter la leur. Yo aprann nou pran prekosyon pou n pran sida ak kolera, men nou kite misyonè rasis sa a yo ap pote boure nan tout rakwen lakay nou. Ki diferans ant yon misyonè ki vin di w jete kilti w ak sida ou kolera. Tou letwa se menm malè pandye yo.



Paulo

Enfin, Paulo a décidé de nous confier qu'il y est rentré une fois au cours d'une de ces cérémonies organisées traditionnellement les 1er et 2 novembre de chaque année. « Je me souviens que j'étais accompagné d'un ami. A peine la barrière franchie, il m'a appelé pour me signaler qu'il a senti comme une poignée de poudre obstruer se prunelles et l'a empêché automatiquement de voir. C'est alors que je lui ai demandé s'il venait d'avoir des rapports sexuels, ou s'il était sous le coup de l'ivresse. Et il m'a répondu par l'affirmative», nous a-t-il révélé.

Oubliant heureusement sa réticence du début, Paulo poursuivait pour nous faire savoir qu'au mois de novembre il est de coutume qu'on organise des rituelles assez intéressantes. Les 1er et 2 novembre, se tiennent ici d'intenses activités mystiques. A l'occasion de ces libations, les serviteurs viennent des quatre coins du pays pour y assister et boire de cette potion énigmatique. Il ne nous a pas caché qu'il ingurgitait lui aussi quelques gorgées de ce fluide à haute teneur en prédisposition condescendante. Probablement les « missionnaires » occidentaux ne l'avaient pas encore contraint de s'affubler d'une étiquette d' « homme de Dieu ».

Mais Paulo continuait de révélations en révélations au point que même les plus puissants mystiquement pouvaient sentir des frissons. « Si vous observez bien la bâtisse, personne n'a jamais pu enlever complètement les tôles pour les remplacer par de nouvelles. Au moment de la réfection on en appose sur celles qui y étaient déjà. Il est formellement déconseillé de dépasser ces rideaux pour pénétrer dans cette chambre parait-il. Une fois, une poule y est rentrée et est ressorti aveugle », nous a dévoilé Paulo. Rete mesye!!!.

Cela ne veut pas pour autant dire que tout l'espace serait interdit d'accès. Notre interlocuteur nous donner une liste exhaustive de leaders politiques ou de prétendants au poste de président de la République qui y ont déjà séjourné ! Men pa met nan tèt nou m pral site non yo ban nou. Nou bezwen antrave m. Si n bezwen konnen fè yon ale tou. Gen de moun nou pa ta janm panse ki konn al fè ti envokasyon pa yo tou. L'histoire la plus intéressante est celle de ce candidat qui y a passé trois jours sans pouvoir y pénétrer. Tout en prenant soin de ne pas le citer nommément, nous voulions faire une confidence spéciale à mon cher collaborateur Fanfan Latour. Fanfan pitit ban m ba w yon ti pou l pou w ka wè kiyès mazanza etranje sa a. C'est que l'homme en question n'est pas Haïtien de pur sang. Mezanmi, si n pa wè kiyès se pa fòt mwen. Kisa n te vle m di n ankò.

Bien avant de vous glisser la 2ème partie de ce reportage sur Vilokan, laissez-nous le temps de vous dire que notre interlocuteur nous a confié que le candidat en question a passé trois jours francs ap fè laviwonn lakou a lajounen kou lannwit li pa fouti rantre. A ce qu'il parait il serait né à l'étranger de père ou de mère étranger (ère) ou les deux à la fois epi l bezwen vin preyidan peyi a. C'est ce qui est à la mode d'ailleurs. Un autre petit tuyau Fanfan. Même de nom, le soupirant en question n'a rien à voir avec les Haïtiens natif natal. Paulo a eu l'amabilité de nous faire bien de confidences que vous serez très étonnés d'apprendre.

A suivre

Violentes averses à Pétion-Ville, 6 morts, 2 baraques effondrées



Suite à une grande averse qui ravageait tout Port-au-Prince, Willy Belaston 58 ans est mort en vertu d'un mur qui lui est tombé dessus dans le quartier de Carrefour feuilles le lundi 26 Mars dernier

Par Jackson Rateau

Le soir du jeudi 29 mars 2012 dernier, aux environs de 10 :30H, à Morne Acra, localité située au contrebas du Morne Calvaire, Pétion-Ville, Est de Port-Au-Prince, suite aux violentes Chutes de pluies qui s'abattaient sur les hauteurs de Pétion-Ville, 6 personnes dont une enfant, enfouies sous les décombres de leurs maisonnettes effondrées, ont trouvé la mort.

Les informations communiquées par le Bureau Départemental de l'Ouest de la Protection Civile, ont fait savoir que les éboulements des masses de terre et des glissements de terrain dus aux affalements des mines de carrière de Morne Calvaire, ont causé l'effondrement de 2 maisonnettes à Morne Acra, abritant les 6 personnes écrabouillées issues de 2 familles dont un père, une mère, leur enfant, 2 sœurs et leur Belle-sœur.

Selon la coordonnatrice de la Protection Civile à Port-au-Prince, Nadia Lochard, les recherches s'étaient poursuivies de manière à établir un bilan définitif du désastre à Morne Acra. Elle a profité de l'occasion pour rappeler aux familles, habitant les zones à risque, de se faire protéger, en appliquant la prudence.

Ces pluies diluviennes qui se sont abattues sur la périphérie métropolitaine jeudi soir, ont fait de Port-au-Prince une ville noyée sous les eaux, des coulées de fange et des tonnes d'alluvions.

« Les pluies qui se sont déversées sur les environs de Port-au-Prince hier soir, ont causé un important éboulement au niveau de Morne Calvaire. Au contrebas du morne, disons-le, dans le quartier appelé Morne Acra, des masses de terre sont tombées sur 2 maisonnettes, abritant 2 familles, provoquant la mort de 6 personnes ensevelies sous des tas de décombres. Les riverains de la zone, aidés du Bureau de la Protection Civile, ont déblayé les espaces, et finalement ont trouvé un 6e cadavre… Nous attendions pendant plus de 2 heures l'arrivée d'un juge de paix pour le constat légal…A présent, dans plusieurs endroits de la périphérie métropolitaine, le sol est saturé. Des quartiers comme Morne Calvaire, Morne Lazarre, Canapé vert, Carrefour Feuille et Baigne sont tous déclarés Zones à risque. De façon à éviter des pertes en vies humaines comme celles d'hier soir, nous prions de grâce tous ceux qui habitent ces quartiers de les évacuer tout de suite », a précisé la coordonnatrice.

Un riverain, indigné du désastre qui a emporté les 6 compatriotes, est ainsi intervenu :« Des incrédules affairés ont exploité indéfiniment la mine de carrière, causant l'affaiblissement du sol. Nous de cette localité qui sommes toujours en danger, quand nous nous opposons à ces insensés, ils nous taxent de 'chimè'. Ils sont arrivés jusqu'à nous rapporter à la police qui, ellemême, a tenté en maintes fois de nous persécuter. Malgré ces faits, nous persistons à nous opposer aux fouilles du sable sur le morne. Imaginez, des gens habitent le haut du morne, alors que d'autres s'obstinent à fouiller en contrebas. A quoi peut-on attendre, sinon que de tels désastres, entraînent la mort

Suite à la page (19)

Spectacular Corruption Charges Rock Martelly Regime

By Kim Ives

Follow the money, says the old adage of investigative journalism. A crusading Dominican journalist did just that with dozens of financial documents from some Dominican construction firms and uncovered shocking results.

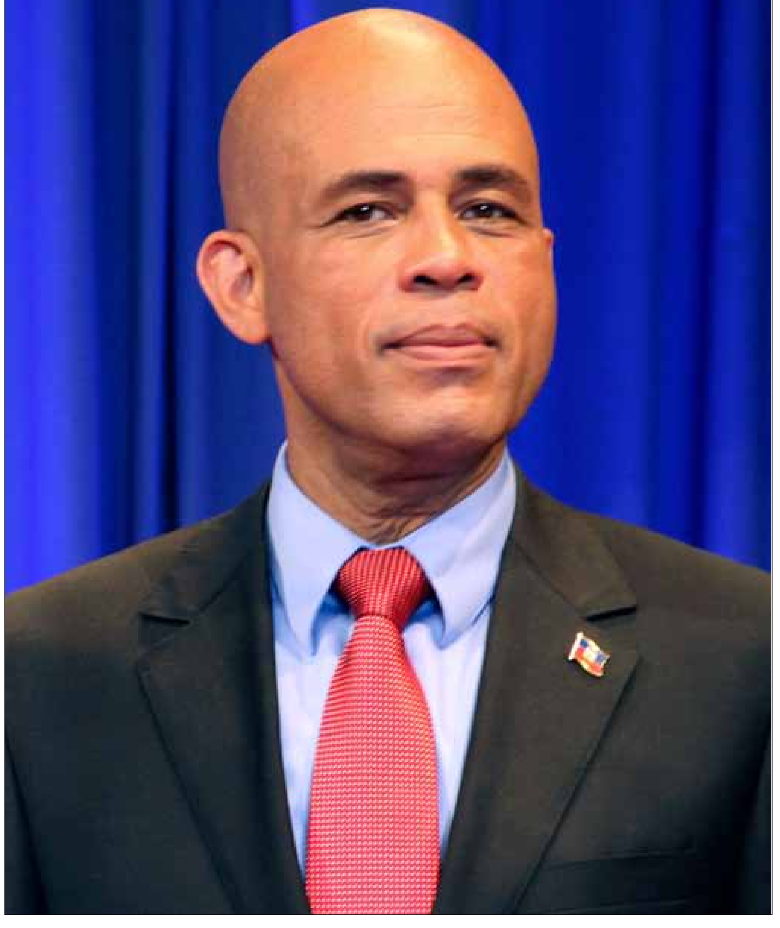
Over the course of 2011, Michel Joseph Martelly, as a candidate, president-elect, and president of Haiti, received close to $2.6 million in over a dozen payments from a Dominican Senator named Félix Bautista, according to an explosive Mar. 31 television report by star Dominican journalist Nuria Piera.

The alleged bribes were likely connected to securing three post-earthquake multi-million public works contracts dubiously won by Bautista-controlled Dominican construction companies, according to Nuria's report and to Haitian government documents obtained by *Haïti Liberté*.

The allegations come when President Martelly is already besieged by a Haitian Senate investigation into whether he and his Prime Minister nominee, Laurent Lamothe, may hold or have held dual citizenship, which is prohibited by Haitian law.

If Nuria's charges prove true, wholly or even partially, they may deal a mortal blow to Martelly's presidency. Already, Deputy Arnel Belizaire, who was illegally arrested last November on Martelly's orders, says he is close to calling for the convening of Parliament's High Court of Justice to impeach the President. Another deputy, Tholbert Alexis, told Scoop FM that he would push for a special commission to look into Nuria Piera's allegations.

Several payments to Martelly allegedly came from the bank accounts of two Bautista-owned firms which have won major contracts in Haiti. **Constructora Hadom** is slated to rebuild Haiti's Legislative Palace (housing Parliament), destroyed in the Jan. 12, 2010 earthquake, for $33.77 million, while **Constructora Rofi S.A.** was tapped to build a new housing development in the quake-devastated Port-au-Prince neighborhood of Fort National for $174.31 million. **Construcciones y Diseños R.M.N. S.A.**, also linked to Bautista, won a $135.31 million contract to build a housing development on Bowen Field, Haiti's former military airport in lower Delmas.



Haitian President Michel Martelly, already besieged by a Senate investigation into his nationality, stands accused of receiving close to $2.6 million in kickbacks from Senator Félix Bautista



Former Haitian Prime Minister Jean-Max Bellerive approved $343.32 million worth of post-quake projects which were audited by his successor Prime Minister Garry Conille



Dominican Senator Félix Bautista (above), whose companies allegedly funneled bribes to President Martelly, has been accused and convicted in the past of corruption. Now being investigated by Dominican prosecutors, he is a close political ally of Dominican President Leonel Fernández

In short, all three contracts, totaling $343.32 million, were granted to three companies all owned by or connected to Sen. Félix Ramon Bautista Rosario, who is also the secretary of the ruling Dominican Liberation Party (PLD) headed by President Leonel Fernández. **Constructora Hadom** is 98% owned by Bautista, Nuria's documents show. Bautista also owns **Constructora Rofi**. Two very close associates of Bautista, Rosalin Marta Novas and Jose Bolivar Ventura, own **Construcciones y Diseños R.M.N.**.

However, the contracts, approved on Nov. 8, 2010 by former Prime Minister Jean-Max Bellerive, were the target of an audit by Martelly's Prime Minister Garry Conille, who was forced on Martelly by Washington in October 2011. Martelly forced Conille to resign in February 2012 after the prime minister refused to call off the audit of those three contracts (and 38 others with Dominican companies) as the president had ordered.

Rumors have swirled around Haiti and its diaspora for weeks that Conille was fired for undertaking the audit and that it contained information damaging to both Bellerive and Martelly. But in an Apr. 3 note from Martelly's Communications office, the president claimed that he was the one who insisted on the audit "*which he would never have demanded if he was colluding with the beneficiaries of these contracts considered dubious by his government.*"

President Martelly has denied Nuria Piera's charges in Tweets he sent out at about 7 p.m. on Apr. 2. "*The Presidency of the Republic categorically rejects the allegations that the President of the Republic, HE Mr. Michel Joseph Martelly, has been involved in any corruption case involving firms or individuals from the Dominican Republic,*" Martelly wrote via Twitter, calling Piera's report "*accusations that are fantasies and unjustly made against the head of state*" which "*are part of a larger campaign to poison public opinion and to smear the image of President Martelly and undermine his integrity.*"

Martelly's Tweets concluded by saying "*this attack waged against the head of state is part of a campaign trying to obstruct the policy of change and modernization of the state that the President of the Republic is beginning to establish in the country.*"

The same evening, Martelly's spokesperson, Lucien Jura, took to the airwaves to deny Nuria Piera's report.

Piera also said that Mirlande Manigat, Martelly's opponent in the Mar. 20, 2011 presidential run-off, received a cash payment of $250,000 on Feb. 18, 2011. The head of Manigat's campaign, Sen. Youri Latortue, claimed that he knew nothing about the payment. Manigat also denied that she or her campaign had received any such money. "*They say that this is a credible journalist, but she was wrong,*" Manigat said.

Last week, in a response to an article in *Haïti Liberté*, Bellerive also denounced criticism of the contracts as "*an obviously sponsored press campaign*" (he did not say by whom) and a "*media lynching,*" arguing that "*due to their geographical proximity, Dominican firms were in good position to win contracts.*"

However, a highly placed Dominican Republic-based source who provided *Haïti Liberté* with the bids and contracts was outraged. "*The closed bid with three companies belonging to the same person is a nightmare*," he said, venturing the following analysis. "*I believe that Uncle Sam was concerned that the scandal was so great and obvious that it could discourage international donors to give more money to the country... Bellerive was sloppy... The PM [Conille] at first was not going for a witch-hunt but was simply trying to annul those contracts to redo them. I don't think he was prepared to endorse this disaster. But the President took offense at his investigation.*"

The contracts were approved in November 2011 by a committee: Michel Content, Lionel Grand'pierre, and Hervey Day. All three are close associates of Bellerive. Day, who headed the committee, is Bellerive's cousin. Later, Day would be named by President Martelly as the Planning Minister, a post also held by Bellerive while he was the Prime Minister. Conille had also wanted to hold the Planning Minister's post but was denied it by Martelly. The post is key since the Planning Minister handles most of the reconstruction contracts.

"*It's true that Félix Bautista presented us with several Dominican companies because we asked Leonel Fernández to help us find companies willing to work right away — even without advance payment,*" Bellerive told the *Miami Herald,* adding that he "*did not know [Bautista] was owner of shares in those different companies.*"

The Dominican Republic's National Directorate of Prosecution of Administrative Corruption told the *Herald* that it was now investigating Bautista, who represents San Juan de la Maguana, for corruption.

Piera's report also pointed to apparent bribes being paid to many high-ranking officials in the PLD and the Dominican government.

The report also said that Sen. Bautista is fabulously rich, owning about $10.44 million worth of real estate around the DR.

Bautista has also denied any wrong doing but has a very checkered past. In 2000, he was jailed for corruption and mismanagement of government funds, and was charged with the same in 2007. He has also been under investigation for links to the notorious Puerto Rican drug lord Figueroa Agosto.

Mme. Piera alleges that the payments made by Bautista's companies to Michel Martelly were as follows:

- On Mar. 17, 2011, three days before Haiti's presidential election, **$300,000** and **$200,000** were transferred from the bank Acct. # 240-005129-7 of **Diseño de Obras Civiles y Electo** or DOCE, which Bautista owns.
- On Apr. 4, 2011, **$300,000** directly, and another **$300,000** as cash via Ricardo Jacobo, was delivered from DOCE's bank Acct. # 240-005129-7.
- On Nov. 3, 2011, **$100,000** was transferred from DOCE's bank Acct. # 240-005129-7.
- On Nov. 5, 2011, **$150,000** was paid from **Constructora Hadom**'s Banco Popular Acct. # 766-215511.
- During 2011, payments of **$400,000**, **$300,100**, and **$100,000** were made from **Constructora Rofi** to a Unibank acct. #0102-1012-0009423393.
- During 2011, another **$37,000** was transferred from **Constructora Rofi** in cash via Victor Reynoso.

The total amount transferred by Bautista-controlled companies to Martelly in 2011 was **$2,587,100**, according "*only to the reports that we have in our possession,*" reported Nuria Piera, suggesting that there may have been even more kickbacks. Her program "*Nuria Investigacion*" is said to be the Dominican Republic's highest-rated television show.

LETTRE OUVERTE GÉNOCIDE EN IRAQ



Mars 2003, invasion terrestre de l'Irak par la coalition anglo-saxonne et ses alliés



Kofi Annan et Ban-ki-moon



Monsieur Annan, vous êtes aujourd'hui en Afrique pour faire la propagande des Rockfeller. N'est-ce pas le groupe Rockfeller qui finance le projet AGRA de « l'Alliance pour une révolution verte en Afrique » que vous présidez vous-même ?

L'ancien secrétaire général des Nations-Unies (1997-2006) et Prix Nobel de la Paix (2001), Kofi Annan, a été chargé par son successeur Ban Ki-Moon et par son homologue de la Ligue arabe, Nabil el-Arabi, de négocier une solution pacifique à la crise syrienne. Mais, Monsieur Annan est-il la personne la mieux placée pour cela ? Considérant sa responsabilité éminente dans le génocide de plus d'un demi-million d'enfants irakiens, Hassan Hamade en doute.

Par Hassan Hamade

Monsieur Annan,

« L'Homme blanc a élevé à des hauteurs jamais atteintes la Civilisation du mensonge. »

Je suppose que vous connaissez cette citation d'un grand intellectuel et historien réunionnais, Jean-Charles Angrand. Elle figure dans une lettre adressée par ce dernier il y a de cela un an et demi au professeur Jean Ziegler, alors coordinateur de la Commission des Nations unies, chargée de la lutte contre la faim et pour le droit à l'alimentation.

Vous n'êtes pas sans savoir que les États-Unis opposent un refus catégorique à l'idée de faire figurer le droit à l'alimentation dans le cadre global des droits de l'Homme, malgré le fait que ceux-ci ne sont jamais respectés dans le monde surtout par la puissance qui ne cesse d'en brandir l'étendard [1]

C'est sur ce point que Jean-Charles Angrand a voulu insister pour clarifier le débat sur les problèmes politiques comme sur les problèmes économiques et sociaux, surtout que l'une des armes de destruction massive les plus utilisées est l'arme de la faim et de la malnutrition [2]. Quant aux slogans sans cesse répétés en la matière, ils ne servent que pour la propagande. N'est-ce pas Winston Churchill qui a dit : « Pour être protégés, les grands projets ont besoin de sentinelles en mensonges » ?...

Je pense, Monsieur, que cette citation vous rappelle quelque chose, même beaucoup de choses.... à commencer par la tragédie irakienne favorisée par un flux continu de mensonges pour justifier la guerre et entretenir le blocus contre ce berceau de la Civilisation humaine. Le Comité des sanctions, chargé d'appliquer le Programme « pétrole contre nourriture » – titre, en soit, sommet de cynisme et de sadisme humain – qui agissait sous votre autorité, a mis en marche un génocide, dans le vrai sens du mot, selon la qualification donnée à cette action par Marc Bossuyt, alors président de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies [3] et grand professeur en Droit international. En effet, pendant votre premier mandat comme secrétaire général des Nations unies (1er janvier 1997-31 décembre 2000) le nombre des bébés irakiens tués par les sanctions, parce que privés de nourriture, de médicaments et de traitements médicaux adaptés, s'est élevé à plus de 550 000 enfants en bas âge. Il va sans dire que le « compteur » macabre s'était arrêté en l'an 2000, mais les tueries continuaient à travers le « Programme » qui s'est effondré au mois de mars 2003 avec l'invasion terrestre de l'Irak par la coalition anglo-saxonne et ses alliés.

Nous évoquons seulement le carnage des enfants et des bébés en laissant de côté les autres catégories de la population qui ont subi pratiquement le même sort. Mais l'histoire de votre Comité de sanctions et sa responsabilité dans ce génocide méritent bien d'être mises un peu en relief d'autant plus qu'on vous charge dès à présent de régler d'autres dossiers, non moins épineux, qui pourraient concerner directement la stratégie sanguinaire de l'Empire. Franchement, Monsieur Annan, votre nom à lui seul est devenu indissociable de cette tragédie qui n'a pas encore été prise en charge par la Justice internationale adaptée.

En évoquant ces meurtres en masse, Jean Ziegler ainsi que Hans-Christophe von Sponeck (ce dernier a dirigé à partir de Bagdad le Programme « pétrole contre nourriture ») s'accordent à considérer que .. « graduellement, à partir de 1996, le programme pétrole contre nourriture fut détourné de sa mission et servit d'arme de punition collective de la population fondée sur la privation de nourriture et de médicaments »..... et ce en contradiction flagrante avec la structure même du Programme telle que définie par le Conseil de sécurité, bien que la structure en elle-même est une aberration humaine, voire même une honte.

Des escrocs à la tête du « Programme »

Monsieur Annan, vous étiez au courant de toutes les pratiques et les malversations qui se déroulaient dans les différentes instances du « Programme » à commencer par le Bureau de ce « Programme » chargé d'examiner les demandes présentées par les entreprises qui aspiraient à décrocher des contrats. Le directeur de ce bureau vous l'avez-vous-même nommé à son poste, à la demande des États-uniens, malgré les suspicions qui l'entouraient. D'ailleurs il a fini par être inculpé par le District Court de New-York avant de se retirer à Chypre « où il coule des jours heureux » selon l'expression de Jean Ziegler. Il était votre protégé, Monsieur Annan. Vous lui avez assuré la couverture nécessaire pour le déploiement de ses minables talents. En même temps, vous vous absteniez à protéger le « Programme », ce qui aggravait les exactions de sorte que dans le monde entier on comparait cette machine infernale aux administrations les plus corrompues de la planète. Tout ça sur le dos du pauvre peuple irakien à qui on administrait des protocoles de destruction systématique. Il suffit de donner deux ou trois exemples des crimes perpétrés par cette administration à la tête de laquelle vous déployiez vos dons de faux sage africain.

Votre Comité de sanctions, animé par un code de conduite visant à rendre aux irakiens la vie infernale, se surpassait dans l'invention de méthodes, plus cruelles les unes que les autres, afin de remplir sa tâche diabolique. Par exemple le Comité refusait catégoriquement de permettre aux hôpitaux irakiens d'acquérir les machines de dialyse indispensables pour des milliers de patients. Un jour le représentant de l'OMS à Bagdad, Dr Ghoulam Rabbani Papal, passe une commande urgente à la représentation du « Programme » à Bagdad pour l'acquisition de 31 machines de dialyse. Cette demande fut immédiatement transmise à New-York au Comité des sanctions où, comme dans les films d'horreur, ont disparu les traces de cette commande. Il a fallu réitérer la même demande, avec un temps d'attente de plusieurs mois avant de recevoir une réponse. Ce n'est qu'après maintes interventions que le Comité a fini par donner son accord mais pour 11 machines seulement !!!... et l'histoire ne s'arrête pas là car ces 11 machines une fois livrées se sont trouvées bloquées au poste frontière jordano-irakien, par une décision anonyme. Il a fallu deux années de démarches acharnées pour pouvoir les libérer. Il va sans dire qu'entre-temps le nombre des patients irakiens qui périrent, femmes, enfants, vieillards etc...., dépassait tous les décomptes imaginables. C'était en l'an 2000.

Monsieur Annan, comment avez-vous accepté qu'une cruauté pareille soit commise sous votre autorité ?... mutisme total de votre part. Avez-vous entendu parler d'un crime qui s'appelle non-assistance à personne en danger, vous qui êtes supposé ne pas ignorer la loi… ?

Silence, on torture !

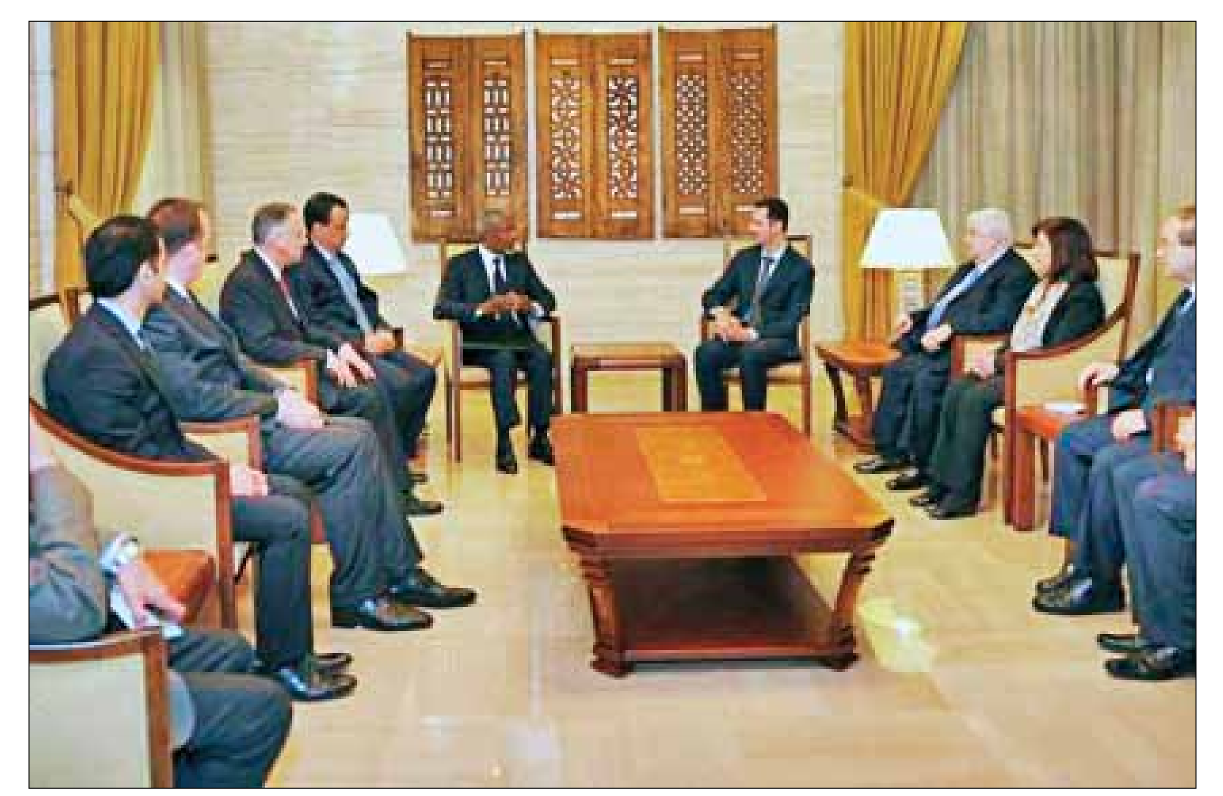
En 1999, alors que le corps médical irakien parvenait à faire des miracles, compte-tenu de l'extrême privation qui le frappait, la directrice de l'UNICEF, Carol Bellamy formulait une demande expresse pour l'importation d'ampoules, nécessaires à l'alimentation intra veineuse des nourrissons et des enfants en bas-âge gravement sous-alimentés. Après une longue période d'attente, le verdict du Comité des sanctions tombe et c'est le refus catégorique. Elle s'est même adressée personnellement au Conseil de sécurité mais en vain !... Ainsi votre machine infernale, monsieur Annan, a réussi une formidable performance en matière de respect de l'être humain. Est-ce que vous réalisez bien que vous vous êtes abstenu d'apporter une assistance aux bébés en danger… ? Pourtant Monsieur Annan, vous ne cessez de cultiver votre image de marque, d'homme intègre, de sage africain, soucieux des droits de l'homme et de la paix dans le monde.

Depuis cette demande de



Kofi Annan, ancien secrétaire généra[l] Prix Nobel de [...]

E À KOFI ANNAN : ET PAIX EN SYRIE ?



Pouvez-vous faire à la Syrie une prescription extra-génocidaire qui l'épargnerait de subir le même sort que l'Irak ? ...Très probablement on ne vous a pas choisi pour cela



Le nombre des bébés irakiens tués par les sanctions, parce que privés de nourriture, de médicaments et de traitements médicaux adaptés, s'est élevé à plus de 550 000 enfants en bas âge



al des Nations-Unies (1997-2006) et la Paix (2001)

l'UNICEF, le décompte macabre des enfants martyrs s'est arrêté, mais la tuerie continuait son avancée. Et en même temps vous vous êtes accroché à votre poste avec une allure de respectabilité et de calme.

Les pratiques de votre Comité de sanctions à l'égard de l'ensemble de la population irakienne ressemblent davantage à d'interminables séances de tortures. Vous en étiez témoin, Monsieur Annan, et le monde n'a eu aucun écho d'une quelconque manifestation de votre conscience d'homme de paix et de droit.

Je ne veux pas m'attarder, ni à raconter comment votre Comité de sanctions a empêché la fourniture de machines adaptées nécessaires à la remise en marche des stations d'épuration de l'eau potable du Tigre, de l'Euphrate et de Shatt-al-Arab, ni à expliquer comment l'Irak à cause de cela est passé parmi les premiers pays au monde dont la population souffre de maladies chroniques dues à la pollution de l'eau, ni comment votre Commission refusait toutes les demandes et suppliques des hôpitaux irakiens pour l'obtention des climatiseurs nécessaires à conserver au frais les médicaments dans un pays où la température peut dépasser les 45° durant plusieurs mois.

Ce sont juste quelques petits exemples d'une panoplie d'actions concertées visant à ramener à l'âge de pierre un pays comme l'Irak et Dieu sait ce qu'est l'Irak. « Ce qui se passe en Irak est bel et bien un génocide » s'est exprimé à haute voix Marc Bossuyt sans que ce cri alarmant et culpabilisant n'atteigne vos oreilles, Monsieur Annan. Tout comme les multiples protestations de cet homme honnête qu'est Denis Hallyday, le coordinateur du « Programme » à Bagdad, qui s'est trouvé contraint de vous jeter en pleine figure sa démission et a quitté les Nations Unies.... Tout comme les protestations de son successeur au même poste, le très honorable Hans Christophe von Sponeck, éponyme de l'honnêteté et du dévouement qui a été empêché d'expliquer de vive voix devant le Conseil de sécurité, les réalités de la situation et du génocide qui se déroulaient. Au lieu d'avoir le minimum d'honnêteté et de fidélité à la charge qui vous incombait et qui exigeait de vous une solidarité avec cette étoffe d'hommes de courage, de compétence et d'honneur, vous avez choisi le silence perfide et de vous ranger du côté des deux délégations anglo-saxonnes qui ont décidé d'interdire à von Sponcek de s'exprimer devant le Conseil de sécurité, car il a bravé les interdits en choisissant de respecter scrupuleusement la Charte des Nations unies. Oui Monsieur Annan, sous votre autorité le respect de la Charte des Nations unies est devenu une infraction qui mérite un châtiment.

Complexé de la famille Wallenberg

Les atlantistes ont empêché von Sponeck d'étaler la vérité au grand jour devant le Conseil de sécurité tout comme ils ont empêché dernièrement le général soudanais al-Daby (chef de la délégation des observateurs arabes en Syrie) de s'exprimer devant la Ligue arabe et de faire saisir son rapport par le Conseil de sécurité, car il mettait en cause le rôle destructeur et criminel que les organisations terroristes jouaient en Syrie. D'ailleurs il existe plusieurs points communs entre les deux cas.

Monsieur Annan,
Vous êtes sans doute impressionné par la trajectoire de vos beaux-parents suédois. Je veux parler de la famille Wallenberg, très puissante dans le domaine de l'industrie, des finances et des banques et qui a donné à la Suède plusieurs personnalités éminentes dont certaines ont eu un rayonnement pan-européen tel l'oncle maternel de madame votre épouse, Raoul Wallenberg et son oncle Jacob. Très probablement, c'est la personnalité de Raoul qui vous a le plus intéressé car il était sûrement un homme assez particulier qui a fait preuve d'un courage indéniable durant les derniers jours de la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'il a exposé sa vie aux grands dangers pour sauver des centaines de juifs en Hongrie et ce avant qu'il ne soit arrêté par les troupes soviétiques le lendemain même de leur entrée en libérateur dans Budapest. D'ailleurs les traces du brave Raoul se sont rangées dans les dossiers des énigmes de la guerre et de l'après-guerre. Tout ce qui a filtré de sa disparition, c'est que les soviétiques le considéraient comme un espion états-unien.

C'est tout à fait normal Monsieur Annan que vous sentiez une certaine fierté lorsque vous visitez certaines capitales européennes et que vous vous rendiez à des sites érigés par les communauté juives à la mémoire de Raoul, tout comme à Washington qui lui a délivré le statut de citoyen d'honneur des États-unis, après Winston Churchill. Quant à l'État d'Israël, ou il est aussi citoyen d'honneur, la plaque commémorative en son nom a été placée au cœur même du Mausolée de « Yad Vashem » à la mémoire des victimes de l'holocauste nazi.

Monsieur Annan,
C'est bien dans la nature des choses que ce lien matrimonial qui vous lie à la famille Wallenberg soit à l'origine de votre ascension professionnelle, mais est-ce que vous n'auriez pas dû suivre l'exemple de l'oncle de votre épouse en matière de dévouement à son peuple juif et que vous prôniez une attitude ferme contre toutes sortes d'holocauste plutôt que d'y participer, comme vous l'avez fait, lors du génocide du peuple irakien.



Hans Christophe von Sponeck

Oui Monsieur Annan, il s'agit bien d'un holocauste en Irak et d'un génocide, dans le sens juridique du terme tel que qualifié par Marc Bossuyt. Vous êtes partenaire dans la gestion de cet holocauste en Irak.

Vous êtes partenaire principal dans cette non-assistance à 550 000 enfants en bas âge en danger de mort.

Soyez sûr Monsieur Annan que nous ne sommes pas une copie conforme de nos gouvernements sionistes arabes. Si vous avez le plein droit d'être fasciné par vos beaux-parents sionistes, alors vous pourriez être sûr que cela ne sera jamais notre cas vis-à-vis des sionistes arabes. Ils ne nous fascinent guère, au contraire ils nous dégoûtent.

Il est inutile Monsieur Annan, que vous pensiez, ne serait-ce qu'un laps de secondes, que l'holocauste de la Mésopotamie pourrait échapper indéfiniment à la justice. Cette affaire vous concerne directement du fait de votre position dirigeante à la tête de l'exécutif onusien durant la période du génocide qui avait pour titre « pétrole contre nourriture ». Avec un parcours pareil, on peut se demander si vraiment vous êtes habilité pour apporter une solution pacifique à la crise syrienne actuelle que l' « on » vous a chargé de résoudre.

Pouvez-vous faire à la Syrie une prescription extra-génocidaire qui l'épargnerait de subir le même sort que l'Irak ? ...Très probablement on ne vous a pas choisi pour cela.

Monsieur Annan, vous êtes chez nous aujourd'hui pour servir les projets de ceux-là mêmes qui vous avaient envoyé chez nous hier, du temps de l'holocauste en Irak.

Monsieur Annan, vous êtes aujourd'hui en Afrique pour faire la propagande des Rockfeller. N'est-ce pas le groupe Rockfeller qui finance le projet AGRA de « l'Alliance pour une révolution verte en Afrique » que vous présidez vous-même ?

Quand même Monsieur Annan, un peu de décence vous ferait du bien.... Nous n'avons pas perdu notre mémoire et nous nous souvenons bien de vous. Souvenez-vous Monsieur Annan, de la fameuse sagesse d'Albert Camus : « Toutes les contraintes du monde ne feront pas qu'un esprit un peu propre accepte d'être malhonnête. »

Source : As-Safir (Liban)

Notes

[1] Depuis le rapport NSSM 200, rédigé pour le Conseil national de sécurité des États-Unis par Henry Kissinger en 1974, Washington a théorisé l'usage de l'arme alimentaire. Ainsi, les États-Unis ont organisé des famines en Corée du Nord, États avec lequel ils sont toujours en guerre. Plus récemment, en 2007-2008, Washington a utilisé l'arme alimentaire contre la Tunisie et l'Égypte, provoquant ainsi des émeutes de la faim. À moyen terme, celles-ci se sont transformées en soulèvements populaires qui ont été présentés comme des révolutions libérales sous le vocable « printemps arabe ».

[2] Destruction massive, Géopolitique de la faim, par Jean Ziegler, Éd.Seuil, 2001.

[3] Aujourd'hui Conseil des Nations unies pour les Droits de l'Homme

La nécessité d'enrichir nos connaissances

Par Fidel Castro Ruz

Les vues filmées du massacre en Libye que l'on commence à connaître indignent par la carence totale d'humanisme qu'elles révèlent et par les mensonges éhontés qui ont servi de prétexte pour envahir ce pays et s'emparer de ses richesses naturelles.

L'aviation militaire de l'OTAN a appuyé ce crime monstrueux par plus de vingt-cinq mille missions de combat. Les agresseurs ont affirmé que le gouvernement libyen possédait à l'étranger des fonds supérieurs à deux cents milliards de dollars, dont nul ne sait pour l'instant où ils se trouvent ni ce qu'ils sont devenus.

Des élections frelatées ont permis de priver le vainqueur de la présidence du pays le plus puissant de la Terre et de l'offrir à George W. Bush, un alcoolique n'ayant pas reçu de traitement médical et dénué des principes éthiques les plus élémentaires, qui ordonna aux élèves de l'École militaire de West Point d'être prêts à attaquer par surprise et sans préavis plus d'une soixantaine de sombres recoins du monde.

Or, un tel aliéné pouvait décider, en recourant à un simple attaché-case, de l'utilisation de milliers d'armes nucléaires dont une proportion minime est capable d'annihiler la vie humaine sur la planète.

Il est triste de rappeler qu'en face de la superpuissance yankee, un autre aliéné, après s'être jeté trois bouteilles de vodka derrière la cravate, proclama la désintégration de l'Union soviétique et le démantèlement de plus de quatre cents emplacements atomiques capables d'atteindre toutes les bases militaires qui menaçaient ce pays.

Ces événements ne constituaient pas une surprise pour quelqu'un qui a de nombreuses années de lutte à son acquis, et est au contact des événements, des idées et des processus historiques.

Les dirigeants russes s'efforcent aujourd'hui de relever ce puissant État dont la création avait coûté tant d'efforts et de sacrifices.

Quand le pape Jean-Paul II a visité notre pays en 1998, j'ai conversé plus d'une fois avant son arrivée avec tel ou tel de ses émissaires de différents thèmes. Je me souviens en particulier du dîner que j'ai eu dans une petite pièce du palais de la Révolution avec Joaquín Navarro Valls, porte-parole du pape, assis en face de moi, avec à sa droite un prêtre aimable et intelligent qui accompagnait Jean-Paul II durant ses messes.

Curieux de détails, j'ai demandé à Navarro Valls : Croyez-vous que le ciel immense avec ses millions d'étoiles a été fait pour le plaisir des habitants de la Terre quand nous daignons lever les yeux la nuit ? « Absolument - m'a-t-il répondu – c'est la seule planète habitée de l'univers. »



Fidel Castro Ruz et le pape Benoît XVI



Jean-Paul II avec Joachim Navarro-Valls

Je me suis alors adressé au prêtre : Qu'en pensez-vous, mon père ? Il m'a répondu : « À mon avis, il y a 99,9 p. 100 de chances que la vie intelligente existe sur une autre planète. » Sa réponse ne violait aucun principe religieux. J'ai multiplié mentalement ce chiffre par je ne sais combien de fois. C'est le genre de réponse que j'estimais correct et sérieux.

Ensuite, ce noble prêtre s'est toujours montré amical envers notre pays. Pour partager l'amitié, il n'est pas nécessaire de partager les convictions. Aujourd'hui, jeudi, comme cela arrive de plus en plus fréquemment, une organisation européenne connue pour son sérieux sur cette question a fait savoir :



George W. Bush, un alcoolique n'ayant pas reçu de traitement médical et dénué des principes éthiques les plus élémentaires

« Selon une équipe d'astronomes internationale, il pourrait y avoir des milliards de planètes guère plus grandes que la Terre gravitant comme de faibles étoiles dans notre galaxie.

« Cette estimation de super-Terres – de jusqu'à dix fois la masse de la nôtre – repose sur les détections déjà faites et extrapolées pour y inclure la population des étoiles dites "naines" de la Voie lactée.

« "Les nouvelles observations avec HARPS signifient qu'environ 40 p. 100 de toutes les naines rouges ont une super-Terre dans leur zone habitable, là où l'eau liquide peut exister à la surface de la planète", indique Xavier Bonfils (Observatoire des sciences de l'Univers de Grenoble, France).

« "Le fait que les naines rouges soient si communes - on en compte environ 160 milliards dans la Voie Lactée - nous a conduit à l'étonnant résultat qu'il y a des dizaines de milliards de planète de ce type rien que dans notre galaxie", ajoute-t-il dans un communiqué de l'ESO.

« Ces études suggèrent qu'il existe des super-Terres dans des zones habitables dans 41 p. 100 des cas, avec une marge d'erreur de 28 à 95 p. 100.

Suite à la page (19)

Cuba face aux défis du XXIe siècle

Entretien avec Ricardo Alarcón, Président du Parlement cubain

Par Salim Lamrani

1ère partie

Président du Parlement cubain depuis 1992 et membre du Bureau politique du Parti communiste cubain, Ricardo Alarcón de Quesada est la troisième figure du gouvernement cubain, après le Président Raúl Castro et le Premier Vice-président Antonio Machado Ventura. Professeur de philosophie et diplomate de carrière, il a passé près de 12 ans aux Etats-Unis en tant qu'ambassadeur de Cuba auprès des Nations unies. Alarcón est devenu, au fil du temps, le porte-parole du gouvernement de La Havane. Dans ce long entretien de près de deux heures, Alarcón n'élude aucune question. Il revient sur le rôle de Fidel Castro depuis son retrait de la vie politique et explique la présence de Raúl Castro au pouvoir. Il évoque également la réforme du modèle économique et social cubain ainsi que les défis que doit relever la nation. Par la suite, Alarcón aborde la question migratoire et les relations avec les Etats-Unis sous l'administration Obama. Il disserte également sur l'épineuse problématique des droits de l'homme et des prisonniers politiques. Il n'hésite pas à aborder non plus l'affaire Alan Gross, sous-traitant américain incarcéré à Cuba, ainsi le cas des cinq agents cubains détenus aux Etats-Unis. L'entretien revient sur la découverte d'importants gisements pétrolifères dans la zone économique exclusive de Cuba dans le Golfe du Mexique et ses éventuelles conséquences. Enfin, la conversation s'achève sur les rapports avec l'Eglise Catholique et le Vatican, la prochaine visite du pape Benoît XVI, les relations avec l'Union européenne, les liens avec la nouvelle Amérique latine et l'avenir de Cuba après Fidel et Raúl Castro.

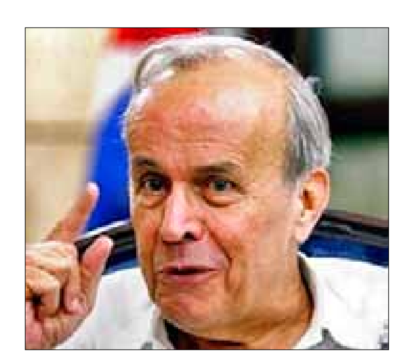
Salim Lamrani : M. le Président, Fidel Castro a quitté le pouvoir en 2006 pour des raisons de santé. Dans quel état se trouve-t-il actuellement et à quoi dédie-t-il son temps ?

Ricardo Alarcón de Quesada : D'après mes informations, il jouit d'une excellente santé, si l'on prend en compte son âge avancé et les opérations chirurgicales qu'il a dû subir. Il a une vie très active. Il passe beaucoup de temps à lire et écrit régulièrement des articles de réflexion. Il a également publié plusieurs ouvrages. Il est actuellement concentré sur des thèmes de recherche précis, notamment sur la question alimentaire et agricole. Il analyse les différentes formes de production agricole possibles qui permettraient de résoudre la grave crise alimentaire qui frappe le monde et en particulier les régions pauvres.

Fidel Castro est un homme qui dispose de centres d'intérêt extrêmement variés. Il étudie toute sorte de thématiques et de problématiques, et je dois dire que son emploi du temps est très chargé pour ces raisons.

SL : Comment s'explique la présence de Raúl Castro au pouvoir ? Est-ce en raison de son lien de parenté avec Fidel Castro ? S'agit-il d'une succession dynastique en quelque sorte ?

RAQ : En aucun cas, la présence de Raúl Castro à la tête de la nation cubaine n'est absolument liée à sa relation parentale avec le leader de la Révolution cubaine qu'est Fidel Castro. Permettez-moi de m'en expliquer. Raúl Castro occupait déjà le poste de Premier vice-président lorsque Fidel Castro était au pouvoir. Il avait été élu à ce poste. Il était donc constitutionnellement logique qu'il remplace le Président en cas de vacance de pouvoir. De la même



Ricardo Alarcón

manière qu'il serait constitutionnellement normal que le Président du Sénat français succède au Président de la République française en cas de vacance de pouvoir. Par ailleurs, Raúl Castro avait été élu Second secrétaire du Parti Communiste dès le Premier Congrès de 1975 et c'est la raison pour laquelle il occupe actuellement le poste de Premier secrétaire.

SL : Mais n'occupait-il pas ses fonctions en raison de son statut de frère de Fidel Castro ?

RAQ : Je crois que l'explication est d'ordre historique et non pas familial. Permettez-moi de préciser ma pensée. Raúl, indépendamment du fait qu'il soit le frère de Fidel, a joué un rôle fondamental dès les premiers moments de la lutte contre la dictature de Fulgencio Batista en 1956. Il a été le l'organisateur et le chef du Second Front de l'Armée rebelle dans la Sierra Maestra en 1958. Il a toujours été considéré comme le second chef de la Révolution, depuis l'époque de la lutte armée contre le régime militaire, en raison de ses mérites personnels et de ses qualités exceptionnelles de leader, et non pour son lien de parenté avec Fidel Castro.

Remarquez d'ailleurs que Raúl est le seul membre de la famille Castro à occuper un poste politique à Cuba. S'il s'agissait de népotisme, tous les membres de sa famille occuperaient des postes-clés. Mais ce n'est pas le cas. Fidel Castro a plusieurs frères et sœurs mais aucun n'a joué de rôle politique dans l'histoire de Cuba hormis Raúl. Pourtant, Fidel a un grand frère qui s'appelle Ramón. Sachez que ce dernier – ni aucun autre membre de sa famille – n'a jamais occupé de poste hiérarchique national. Ramón travaille d'ailleurs dans le domaine agricole qui constitue son principal centre d'intérêt. Les enfants de Fidel Castro ne sont pas ministres. Je répète, la présence de Raúl Castro au pouvoir répond davantage à une logique historique qu'à un lien de parenté.

SL : En 2008, suite à son élection, Raúl Castro a proposé au Parlement de consulter Fidel Castro sur toutes les questions stratégiques. Cette proposition a été acceptée par les députés. Ne serait-ce pas là une forme de gouvernance discrète de la part du leader historique de la Révolution cubaine ? Qui prend réellement les décisions à Cuba ?

RAQ : Dans notre pays, les décisions sont prises de manière collégiale, y compris lorsque Fidel Castro était au pouvoir. Raúl Castro a beaucoup insisté sur cet aspect, sur l'institutionnalisation du processus révolutionnaire. Nous sommes actuellement en train de préparer la conférence du Parti qui aura lieu en janvier 2012, avec une participation très large non seulement de tous les militants mais aussi des citoyens qui ne sont pas membres du Parti.

Le gouvernement fonctionne également comme un organe de direction collective. Le Conseil des ministres se réunit toutes les semaines. De la même manière,

Suite à la page (17)

Kofi Annan, peau noire, masques blancs

Si le bilan de Kofi Annan à l'ONU est une réussite incontestée en matière de management, de gestion et d'efficacité, il est extrêmement critiqué au plan politique. En tant que secrétaire général, il s'est appliqué à adapter l'Organisation au monde unipolaire et à la globalisation de l'hégémonie US. Il a remis en question les fondements idéologiques de l'ONU et l'a privée de sa capacité à prévenir les conflits. Pourtant, il est aujourd'hui chargé de résoudre la crise syrienne.

Par Thierry Meyssan



Kofi Annan et le président syrien Dr. Bashar al-Assad. Que vient donc faire l'ancien haut fonctionnaire international en Syrie ? En premier lieu, sa désignation révèle que le rôle ne pouvait pas être tenu par Ban Ki-moon dont l'image est ternie à la fois par sa soumission aux États-Unis et par des affaires ininterrompues de corruption

L'ancien secrétaire général des Nations Unies et Prix Nobel de la Paix, Kofi Annan, a été désigné comme envoyé spécial conjoint de Ban Ki-moon et de Nabil ElArabi pour négocier une solution pacifique à la crise syrienne. L'homme dispose d'une expérience hors du commun et d'une image de marque très positive, de sorte que cette nomination a été saluée par tous. Que représente donc ce haut fonctionnaire international ? Qui l'a propulsé aux plus hautes fonctions ;

Suite à la page (16)

New York bannit de l'école les mots politiquement incorrects

Un texte du département de l'éducation de la ville de New York veut éviter les mots et les concepts qui pourraient choquer les élèves.

Par Cyrille Vanlerberghe

Le politiquement correct a atteint des nouveaux sommets avec les dernières recommandations du département de l'éducation de la ville de New York qui veut bannir l'utilisation de mots comme « dinosaure », « anniversaire », « divorce » et « maladie » dans les écoles pour ne pas « provoquer des émotions déplaisantes chez les élèves », a révélé le New York Post.

Les dinosaures sont indésirables car ils évoquent fortement la théorie de l'évolution de Darwin, qui pourrait mettre mal à l'aise les fondamentalistes chrétiens défendant le créationnisme. Pour « divorce » et « maladie », les élèves peuvent avoir souffert d'une séparation dans leur famille ou avoir perdu un proche à la suite d'une maladie grave. Les anniversaires sont à exclure pour ne pas offenser les témoins de Jéhovah, qui ne les fêtent pas.« Certains de ces sujets peuvent être parfaitement acceptables dans d'autres contextes, mais n'ont pas leur place dans une évaluation, faite à l'échelle d'une ville ou d'un État », précise le texte du département de l'éducation.

Deux fois plus de mots à New York

Ces recommandations ont été faites à l'attention des entreprises rédigeant les tests utilisés pour comparer le niveau des élèves dans les diverses écoles de la ville de New York. Des documents équivalents ont déjà été mis en place par divers États américains, mais celui de New York est deux fois plus long que la moyenne, avec une cinquantaine d'entrées.

La liste est d'ailleurs tellement exhaustive qu'elle recouvre un très grand nombre de thèmes de la vie courante. Les mots qui suggèrent des différences de revenu, la pauvreté (comme le chômage) ou la richesse (comme « maison avec piscine ») sont à exclure car ils pourraient rendre les enfants jaloux de ce qu'ils n'ont pas.« Je ne sais pas comment ils font pour décider ce qu'il ne faut pas inclure, tous les aspects de la vie sont sur cette liste », a commenté sur CBS Seymour Fliegel, président du Center for Educational Innovation à New York.

Le « terrorisme », trop effrayant, est aussi sur la liste, tout comme, l'« esclavage », trop polémique. La publication de ces recommandations a provoqué des réactions outrées de la part de nombreux éducateurs et enseignants à New York.

La liste complète des termes et concepts à éviter :

- Mauvais traitements (physiques, sexuels, émotionnels ou psychologiques)
- l'alcool (bière et spiritueux), le tabac et les drogues
- les anniversaires
- les fonctions physiologiques
- le cancer (et autres maladies)
- les catastrophes naturelles
- les célébrités
- les enfants faisant face à des problèmes graves
- les cigarettes (et autres accessoires liés au tabagisme)
- les ordinateurs à la maison (les ordinateurs à l'école ou dans une bibliothèque sont acceptables)
- la criminalité
- la mort et les maladies
- le divorce
- l'évolution des espèces (théorie de Darwin)
- les cadeaux coûteux, les vacances
- les jeux d'argent
- Halloween
- Les sans-abri
- les maisons avec piscine
- la chasse
- la malbouffe (junk food)
- les sujets sportifs qui nécessitent des connaissances préalables
- La perte d'emploi
- les armes nucléaires
- les sujets occultes (comme la divination)
- la parapsychologie
- la politique
- la pornographie
- la pauvreté
- Le rap (musique)
- la religion
- les fêtes et vacances religieuses (comme Noël, Yom Kippour et le Ramadan)
- le rock and roll
- les fugues
- l'esclavage
- le terrorisme
- l'usage excessif de la télévision et des jeux vidéo
- les sujets choquants et perturbants (comme les refuges pour animaux domestiques)
- les animaux nuisibles (rats et cafards)
- la violence
- la guerre et les actes violents
- les armes (armes à feu, couteaux, etc.)
- la sorcellerie

Le Figaro 29 mars 2012

Frei Betto, théologien de la Libération : « La Révolution cubaine est une œuvre évangélique »



A Cuba, on ne voit pas les marques laissées par les drogues, on ne voit pas d'enfants dans la rue, de familles sous les ponts, aucune de ces choses-là. Cuba a fait l'effort de pouvoir garantir à tous ces droits fondamentaux. »



Le Révérend Marcial Miguel Hernández, président du Conseil des Eglises de Cuba et le président cubain Raul Castro

L'intellectuel et théologien Brésilien Carlos Alberto Libanio Christo, connu mondialement comme Frei Betto a affirmé que la visite du pape Benoît XVI en ce moment où il y a tant d'agressions contre Cuba et où perdure encore le blocus, va affaiblir les ennemis de l'île et donner une légitimité au pays. Dans des déclarations exclusives pour Radio Rebelde, l'intellectuel Brésilien a parlé de la Révolution Cubaine comme d'une œuvre évangélique. « C'est une œuvre évangélique puisque dans l'Evangile, au chapitre 25 de Saint Mathieu, quand on demande à Jésus qui sera sauvé, il répond que c'est celui qui a donné du pain à celui qui avait faim, qui a soigné celui qui était malade, qui a donné la liberté à celui qui était opprimé.

A Cuba, on ne voit pas les marques laissées par les drogues, on ne voit pas d'enfants dans la rue, de familles sous les ponts, aucune de ces choses-là. Cuba a fait l'effort de pouvoir garantir à tous ces droits fondamentaux. »

Pour le Révérend Marcial Miguel Hernández, président du Conseil des Eglises de Cuba, la visite à Cuba de Sa Sainteté Benoît XVI met en évidence l'unité. « Au Conseil des Églises, nous avons proposé notre élection pour que dans cet espace l'église catholique puisse développer totalement ses activités et nous ferons avec plaisir ce que nous pourrons pour y contribuer, afin que son séjour et la vision qu'il emportera de notre pays, de son église, ne soit pas celle que nous voyons malheureusement dans d'autres pays, puisqu'à Cuba il n'y a pas de fratricides mais qu'au contraire il y règne une bonne harmonie. »

De l'avis du Révérend Marcial Miguel Hernández, l'un des défis essentiels pour le monde d'aujourd'hui est d'affronter une crise mondiale qui requiert l'unité. « Pour pouvoir unifier nos efforts et pouvoir parmi tous ceux qui le font apporter de l'aide, et pouvoir sortir vers l'avant, non pas avec les mêmes attentes qu'ont d'autres peuples, mais à partir d'une attitude de foi et d'espérance, avec la conviction que nos mains peuvent donner aussi et s'unir à d'autres mains qui donnent aussi pour aller de l'avant dans le développement de l'être humain, puisque nous sommes tous un, indépendamment de nos convictions religieuses, nous sommes un peuple tourné vers le bénéfice du prochain, donc, davantage que de parler d'unité, ce qu'il y a à faire, c'est de la renforcer. »

Actuellement, le Conseil des Églises de Cuba regroupe plus de 50 % des églises évangéliques cubaines d'appellations diverses.

Cubadebate con Information de Radio Rebelde 26 mars 2012
LGS 29 mars 2012

Suite de la page (4)



Mirlande Manigat

proximité géographique, les firmes dominicaines se trouvaient en bonne position pour obtenir des contrats. »

Cependant, une source haut placée basée en République dominicaine et qui a renseigné *Haïti Liberté sur les offres d'appel et les contrats a été outragée. « L'appel d'offres fermé avec trois sociétés appartenant à la même personne est un cauchemar », a t-il dit, en proposant l'analyse suivante. « Je crois que l›Oncle Sam a été concerné du fait que l'ampleur évidente du scandale pourrait décourager les bailleurs de fonds internationaux à donner plus d›argent pour le pays ... Bellerive a été négligent... Le PM [Conille] dans un premier temps ne se disposait pas à aller faire une chasse aux sorcières, mais a tout simplement essayé d›annuler ces contrats de façon à les refaire. Je ne pense pas qu›il était prêt à endosser cette catastrophe. Mais le Président s'est offensé de son enquête. »*

Les contrats ont été approuvés par un comité composé de Michel Content, Lionel Grand'pierre, et Hervey Day. Tous les trois sont de proches collaborateurs de Bellerive. M. Day, qui a dirigé le comité, est le cousin de Bellerive. Plus tard, M. Day sera nommé par le Président Martelly ministre de la Planification, un poste également occupé par Bellerive, alors qu'il était Premier ministre. Conille avait également voulu obtenir le poste de ministre de la Planification, mais Martelly le lui a refusé. C'est un poste clé, car le ministère de la Planification gère la plupart des contrats de reconstruction.

« Il est vrai que Félix Bautista nous a présenté plusieurs entreprises dominicaines parce que nous avions demandé à Leonel Fernández de nous aider à trouver des entreprises prêtes à travailler tout de suite - même sans paiement d'avance,» a dit Bellerive au Miami Herald, ajoutant qu'il « ne savait pas que [Bautista] était propriétaire d'actions dans ces différentes sociétés. »

La Direction nationale de la République dominicaine des Poursuites pour Corruption Administrative a dit au *Herald* qu'il était maintenant en train d'enquêter sur Bautista, représentant de San Juan de la Maguana, pour corruption.

Le reportage de Mme. Piera a également souligné des pots de vin apparemment payés à de nombreux fonctionnaires de haut rang dans le PLD et le gouvernement Dominicain.

Le rapport souligne également que le sénateur Bautista est fabuleusement riche, possédant de l'immobilier en République dominicaine valant environ $ 10,440,000 dollars.

Bautista a également nié toute infraction à la loi, mais possède un passé très compliqué. En 2000, il a été emprisonné pour corruption et mauvaise gestion de fonds gouvernementaux, et a été inculpé sur les mêmes accusations en 2007. Il a également été mis en examen pour des liens avec le fameux baron de la drogue de Porto Rico, Agosto Figueroa.

Nuria Piera allègue que les versements effectués par les entreprises de Bautista à Michel Martelly se sont présentés comme suit:

• Le 17 mars 2011, trois jours avant l'élection présidentielle en Haïti, **$ 300.000** et **$200.000** ont été transférés du compte bancaire. # 240-005129-7 de **Diseño de Obras y Electo Civiles** ou DOCE, que Bautista possède.

• Le 4 avril 2011, **$300.000** dollars directement, et un autre **$300 000** en cash par l'intermédiaire de Ricardo Jacobo, ont été livrés par la banque de DOCE Acct. # 240-005129-7.

• Le 3 novembre 2011, **$100.000** ont été transférés de la banque de DOCE Acct. # 240-005129-7.

• Le 5 novembre 2011, **$150.000** ont été versés à partir du compte n ° 766-215511 de **Constructora Hadom** au Banco Popular.

• En 2011, des paiements de **$400,000**, **$300.100**, et **$100.000** ont été effectués à partir de **Constructora Rofi** à un numéro de compte Unibank 0102-1012-0009423393.

• En 2011, un autre paiement de **$37 000** a été transféré de **Constructora Rofi** en cash par Victor Reynoso.

Le montant total transféré par les entreprises contrôlées par Bautista à Martelly en 2011 ont été de **$2,587,100**, selon *« seulement les documents que nous avons en notre possession »*, a rapporté Nuria Piera, en suggérant qu'il pourrait y avoir eu encore plus de pots de vin. On dit que son programme «*Nuria Investigación*» est le programme le plus regardé de la télévision en République dominicaine.

Le monde merveilleux du capitalisme

Par Fidel CASTRO

La recherche de la vérité politique sera toujours une tâche ardue, même à notre époque où la science nous offre beaucoup de connaissances, dont l'une des plus importantes est de déchiffrer et d'étudier le pouvoir fabuleux de l'énergie contenue dans la matière.

Le découvreur de cette énergie et de son utilisation éventuelle était quelqu'un de pacifique et de bonhomme qui, malgré son rejet de la violence et de la guerre, demanda pourtant aux scientifiques de son pays de la développer : Franklin Delano Roosevelt, connu pour ses positions antifascistes, présidait alors des États-Unis en pleine crise qu'il avait réussi à sauver du désastre par de dures mesures qui lui gagnèrent la haine de l'extrême droite de sa classe. Aujourd'hui les États-Unis imposent au monde la tyrannie la plus brutale et la plus dangereuse qu'ait connue notre fragile espèce.

Les informations en provenance des États-Unis et de leurs alliés de l'OTAN, leurs complices, parlent de leurs méfaits. Les villes les plus importantes des États-Unis et d'Europe sont constamment le théâtre de véritables batailles de rue entre des manifestants et des policiers bien entraînés et bien nourris, équipés de véhicules blindés et de scaphandres, matraquant, attaquant à coups de pied et aux gaz des femmes et des hommes, tordant les mains et les cous de jeunes et de vieux, commettant à la face du monde de lâches actions contre les droits et la vie des citoyens de leurs pays.

Jusqu'à quand une pareille barbarie durera-t-elle ? Pour ne pas m'étendre, étant donné que ces tragédies vont se présenter toujours plus à la télévision et dans les médias en général, et deviendront le pain quotidien, justement celui qu'on refuse aux plus démunis, je citerai la dépêche émise aujourd'hui par une importante agence de presse occidentale : « Une bonne partie des côtes japonaises du Pacifique pourrait se retrouver inondée par une vague gigantesque de plus de trente-quatre mètres de haut en cas d'un puissant séisme, selon les calculs révisés d'une équipe gouvernementale.

« N'importe quel tsunami déclenché par un séisme de magnitude 9 dans la dépression de Nankai, qui va de la principale île japonaise de Honshu à l'île méridionale de Kyushu, pourrait atteindre trente-quatre mètres de haut, selon ce comité.

« Des calculs antérieurs de 2003 avaient estimé la hauteur maximale de cette vague à moins de vingt mètres.

« La centrale de Fukushima avait été conçue pour résister à un tsunami de six mètres, moins de la moitié de la hauteur de la vague qui l'a frappé le 11 mars 2011. »

Mais á quoi bon s'inquiéter. Une autre dépêche émise il y a deux jours, le 30 mars, par un média généralement bien informé, peut nous rassurer. En voici un bref résumé : « Si vous étiez joueur de football, scheik arabe ou cadre d'une grande transnationale, quel type de technologie vous ferait rêver ?

« Des boutiques de luxe bien connues de Londres ont inauguré récemment une section entière consacrée aux amateurs de technologies aux portefeuilles bien remplis.

« Des téléviseurs à un million de dollar, des caméras vidéo Ferrari et des sous-marins individuels, voilà quelques-uns des gadgets conçus pour faire les délices du millionnaire.

« Le téléviseur à un million de dollars est le joyau de la couronne.

« Apple s'engage à livrer ses nouveaux produits le jour même de leur lancement sur le marché.

« Supposons que vous soyez sortis de votre riche demeure et que vous soyez fatigués de vous balader dans votre yacht, votre limousine, votre hélicoptère ou votre jet, il vous restera toujours la possibilité de vous offrir un sous-marin monoplace ou biplace.

Ce magasin vous offre aussi des téléphones mobiles en acier inoxydable, à micro-processeur de 1,2 GHz et 8 Go de mémoire et à technologie FNC, qui vous permettront de faire tous vos paiements.

N'est-il pas vrai, chers compatriotes, que le capitalisme est une merveille ! Ne serions-nous pas coupables de ne pouvoir offrir à chaque citoyen un sous-marin particulier garé sur la plage ? C'est ce magasin, et pas moi, qui met dans le même sac cheiks arabes, cadres des grandes transnationales et footballeurs. Ces derniers, du moins, – faut-il que je le précise ? – distraient des millions de personnes et ne sont pas des ennemis de Cuba.

Fidel Castro Ruz
Le 1er avril 2012

Suite de la page (4) Constitution...

Premièrement, ça ne les regarde pas, ce sont nos affaires. Deuxièmement, je leur demande si chez-eux ils accepteraient ce brigandage? L'absence de version créole est grave, parce que la Constitution est publiée dans les deux langues, c'est la première fois que la Constitution est publiée dans les deux langues. Je dois dire que la version créole n'est pas la traduction de la version française. Le 10 mars 2011, vers deux heures du matin ils [les parlementaires] ont adopté article par article la version française, puis article par article la version créole, cela veut dire que nous avons une Constitution, un texte de droit qui est adopté dans les deux langues. Nous ne pouvons pas accepter ce qui se passe. Que la proposition d'amendement présentée soit publiée seulement en version française, cela constitue un blocage, un problème. Je le répète, c›est la Constitution de 1987 qui s›applique jusqu›à nouvel ordre... »

L'un des membres de l'assemblée constituante auteur de la constitution de 1987, Georges Michel, consultant à la défense au ministère de l'intérieur du gouvernement actuel se prononce également contre l'amendement truqué de la loi mère d'Haïti. « Les acquis démocratiques sont menacés par l'amendement de la constitution. La procédure de mise en place d'un Conseil Electoral Permanent échappe à la participation du peuple haïtien. La constitution de 1987 restera antidictatoriale, libérale, guide et garantie des libertés publiques ». Selon lui, la question de la participation des femmes dans les affaires publiques devrait être réglée par une loi, de même pour la diaspora haïtienne. Il a dénoncé les 34 changements opérés par Rosny Desroches dans le texte original voté par les parlementaires.

Le jeudi 29 mars 2012, à l'occasion de la commémoration d'un quart de siècle de la Charte fondamentale, deux grandes manifestations ont été organisées par les organisations de base, de l'Organisation de Fanmi Lavalas à Port-au-Prince et au Cap-Haitien pour exiger le respect de la constitution et la destitution du président Martelly pour la multiple violation de celle-ci. Certains manifestants ont brandi des exemplaires de la constitution de 1987 pour montrer leur attachement à celle-ci. Plusieurs milliers de partisans et sympathisants de Fanmi Lavalas ont manifesté sans incident ce jour-là à Port-au-Prince pour marquer les 25 années d'existence de la constitution. Dans une déclaration, l'un des responsables d'un regroupement d'organisations populaires dénommé « Force Patriotique pour le Respect de la Construction (FOPARC) », a fait savoir que président Martelly est un étranger, il n'est plus Haïtien, il a changé sa nationalité, la constitution ne reconnaît pas la double nationalité. « Le président Martelly est un Américain qui a menti au Conseil Electoral Provisoire, (CEP), violé la constitution, et pris d'assaut le palais national. » La troisième manifestation de cette envergure contre le président Martelly a démarré devant la base de résistance de Saint-Jean Bosco, parcourant plusieurs rues de la capitale avant de prendre fin devant la Place de la Constitution au Champ-de-Mars, sous la haute protection de la Police National d'Haïti (PNH).

Certains observateurs constatent que les opinions des petits bourgeois divergent beaucoup autour de l'amendement de la constitution. D'un côté, on trouve les parlementaires de la plateforme électoraliste de René Préval, INITE, Rosny Desroches de l'ISC et Pierre Espérance du RNDDH, qui demandent la publication de l'amendement falsifié, truqué par les mêmes parlementaires ou parle-menteur.

De l'autre côté, on trouve certains consultants du pouvoir en place, comme Georges Michel, Gérard Gourgue et d'autres dirigeants politiques, Mirlande Manigat, des institutions de défense des droits Humains et des organisations populaires et progressistes, des organisations paysannes et des syndicats qui s'opposent toujours à la publication ratée de la constitution. La voix de la majorité doit côûte que côûte se faire entendre et triompher. C'est un principe fondamental de toute démocratie bourgeoise.

Après 25 ans

Suite de la page (7)

de la drogue dans le pays à travers son gang appelé « bandit légal ». Ils soutiennent en privé l'inaptitude de celui-ci à diriger le destin de 10 millions d'âmes à un moment où tout est versatile dans le pays. Mais ils le maintiennent au pouvoir coûte que coûte pour des gains géopolitiques impérialistes et personnels. Ils sont témoins de la culture de l'opposition systématique des élites face à leurs adversaires. Bill et Hillary ont piégé le peuple haïtien en lui imposant l'homme le plus décrié du pays à la présidence. Ils veulent être les seuls maîtres de la terre de Jean Jacques Dessalines.

Un ami m'a confié que le département d'Etat a hissé Martelly au pouvoir pour être à même de dire que « le peuple a le gouvernement qu'il faut ». Si cet adage est vrai, il ne s'adapte pas à Haïti. Le peuple n'a pas voté Martelly au pouvoir. 700.000 sur 4 millions de personnes en âge de voter l'ont choisi en 2011. L'Amérique l'a fait. C'est ce que Frantz Fanon et Jean Paul Sartre ont élégamment décrit dans les « damnés de la terre » et autres textes. Martelly est « un mensonge vivant ». Les Clinton considèrent l'haïtien « comme un peuple arrêté dans son évolution », de ce fait « incapable de diriger ses propres affaires ». Par exemple, incapable d'élire des dirigeants patriotes et compétents. Donc, le peuple a toujours besoin de « la présence permanente d'une direction », comme si « Haïti a commencé avec l'arrivée des Clinton ».

Deux ans de cela, Bill Clinton demanda pardon au peuple haïtien pour avoir réduit à néant la production agricole nationale d'Haïti lors de ses deux mandats présidentiels. Comme si le pardon suffisait pour réparer la souffrance infligée au pays. Ensuite, il a placé au pouvoir le plus grand corrupteur, Michel Martelly, pour mieux ruiner le pays afin de demander de nouveau pardon au peuple haïtien. L'international est en train d'insulter l'intelligence de tout un peuple.

Cette animosité américaine institutionnalisée à l'endroit des Haïtiens date de Thomas Jefferson, président des Etats-Unis de 1801 à 1809. En 1797, pendant que la guerre de libération nationale faisait rage en Haïti, Thomas Jefferson a écrit, et je cite : *« Si nous n'agissons pas, et ceci maintenant. Nous serons les assassins de nos propres enfants »*. Il redoutait avec affolement une victoire des Indigènes en Haïti. Car, cela sonnerait le glas du système esclavagiste, raciste et colonialiste. Cette approche hante encore la politique américaine vis-à-vis d'Haïti. Le peuple haïtien est perçu comme un danger imminent à la domination impériale américaine.

Jusqu'en 1820, Jefferson complota encore contre Haïti en proposant à l'administration d'alors d'expédier en Haïti tout enfant né de race noire. Ce que l'ancien président ignorait, c'est que tout homme ou femme qui foulait le sol haïtien, était déclaré libre depuis le 1er Janvier 1804. Sans tenir compte de la couleur de la peau, de la nationalité ou même de l'origine sociale. Ce fut un humanisme verdoyant trempé dans un désintéressement fécond.

La politique étrangère américaine est inspirée du jeffersonisme. C'est pourquoi le pays fut envahi en 1915, après que les Américains ont contribué à nos malheurs en boycottant Anténor Firmin afin de propulser Nord Alexis au pouvoir, lui qui fut un grand admirateur de l'Amérique, et qui avait prédit depuis 1898, l'avènement d'un noir à la Maison blanche dans environ un siècle. Nous ne pouvons oublier le massacre de 1928 à Marchaterre, et les humiliations des militaires américains faites au peuple haïtien, après avoir emporté notre réserve nationale d'or. En 2011, l'international a réédité cette triste histoire en parachutant Martelly au pouvoir.

C'est sous l'occupation américaine de 1929, que ce tracé frontalier défavorable à Haïti mais bénéficiaire à la république Dominicaine fut achevé. A la première conférence panaméricaine de 1826, les Etats-Unis exercèrent de fortes pressions sur les dirigeants latino-américains de l'époque pour refuser toute participation haïtienne. Eux, qui venaient d'accéder à l'indépendance grâce à l'aide financière, militaire et humaine d'Haïti. Conformément à la grandeur de l'épopée héroïque de 1804.

Malgré tout, Haïti a été toujours une alliée fidèle des Etats-Unis d'Amérique. A la lumière de l'histoire récente du début des années 40, soit 1941, Haïti fut le premier état de l'hémisphère à déclarer la guerre à l'empire Nippon et aux autres puissances de l'axe. Irrité par l'attaque des Japonais sur Pearl Harbor, le président Elie Lescot, dans l'esprit de notre grande tradition diplomatique à savoir que « le pays de Jean Jacques Dessalines doit être du côté des victimes », a ordonné aux forces publiques haïtiennes de procéder à l'arrestation de tout citoyen Allemand et Italien vivant dans le pays. Le 12 Décembre, des dizaines de ces sujets furent internés au Fort national. Les autorités haïtiennes de l'époque agissaient vigoureusement contre les bellicistes des puissances de l'axe avant même que les américains leur déclarèrent la guerre, eux les premiers touchés.

Il faut rappeler aussi le butin de guerre consenti par la république d'Haïti en soutien aux forces alliées. Cette contribution s'élève à plus d'un milliard de dollars américains, car la figue banane fut liquidée à moitié de son prix réel. Sans oublier les dommages causés aux terres arables du pays par la plantation de sisal pour confectionner des cordes à bon marché au service de l'armée américaine en guerre pour libérer l'Europe du fascisme.

Par contre, quand en 1897, la marine Allemande humilia Haïti au cours de l'affaire Luders en souillant le bicolore national sous la menace canonnière, les Américains brillèrent par leurs mépris. Le Kaiser finalement exigea de l'Etat haïtien 20.000 dollars pour dédommager un citoyen haïtien, né en Haïti, mais de père Allemand, du nom de Luders. L'Amérique n'eut dit mot. Et pourtant la doctrine de Monroe éait déjà en plein effet dans l'hémisphère, dixit « l'Amérique aux américains ». L'Allemagne traversa l'Atlantique pour punir le peuple noir orphelin d'Haïti. La doctrine de Monroe ne saurait s'appliquer au profit de nègres, dont les pères sont encore en Afrique. Aujourd'hui, je vous le dis, en vérité l'Haïtien n'est fils de personne.

C'est dans ce contexte de haine chronique que les relations entre les deux états ont évolué à travers les ans. Thomas Jefferson influence encore la politique américaine en Haïti. Des optimistes s'attendaient à un revirement diplomatique après la matérialisation de la prédiction de Firmin, avec un noir à la présidence. Ils se sont trompés de bonne foi. J'avais prédit dans « Barak Obama, ni Jésus Christ ni Fidel Castro », qu'il n'allait apporter aucun changement significatif ni en Haïti ni dans le reste du monde. Car, la politique américaine s'insère dans une logique impériale, dont l'essence est d'étendre l'autorité de l'empire sur les autres états.

A la lumière de ces éléments, nous comprenons les causes profondes du parachutage de Michel Martelly au pouvoir, malgré lui. Sa mission secrète est de rendre la situation haïtienne encore plus chaotique pour que l'international justifie sa main mise totale sur les ressources minérales du pays. C'est une politique d'usure que l'international applique en Haïti. L'Irak et la Libye sont les victimes d'une longue série pour les mêmes raisons : ressources minières ou pétrolifères. Haïti est la prochaine victime, l'impérialisme a déjà commencé depuis des années avec sa politique de « désorganisation et réorganisation ». C'est-à-dire le démembrement de l'état d'Haïti.

Michel Martelly est le dernier en date des pions de l'Oncle Sam pour complètement désorganiser Haïti et, d'après tous les indices, nous assistons au dernier acte du drame. Le sale matraquage psychologique contre Haïti a l'échelle mondiale est achevé, le pays est sur la liste des états parias malgré toute sa glorieuse histoire. La référence de liberté qui fut notre marque de fabrique est falsifiée et remplacée par l'ignorance, l'inculture et la misère. L'Etat d'Haïti est à genoux. Bill Clinton, « le nouveau proconsul d'Haïti », fait la loi. Enfin, « Haïti is open for sale » ! Haïti est à vendre !

Cap-Haïtien, Tentative d'affrontement entre Lavalassiens et supporteurs des FAD'H à l'occasion du 25e anniversaire de la constitution

Par Ernest Saintilus

La journée du jeudi 29 mars 1012 a été marquée au Cap-Haïtien par deux mouvements simultanés. Dune part, une manifestation des partisans du parti Fanmi Lavalas et de l'autre les hommes armés en uniforme se réclamant des Forces armées d'Haïti qui ont investi les locaux de la direction départementale Nord du ministère de l'agriculture, branche Nord depuis le lundi 19 mars accompagnés de leurs supporteurs.

Les proches de l'ex-président d'Haïti Jean Bertrand Aristide s'étaient donnés rendez-vous à 10 heures AM et les militaires à 3 heures PM tous deux avec l'objectif de réclamer le « respect de la constitution du pays », avaient-ils indiqué à la presse locale.

Alors que les lavalassiens se préparaient à fouler le macadam à l'heure prévue, à la grande surprise de tout le monde les soldats étaient déjà dans les rues vers les 9 heures du matin. Raison pour laquelle la situation risquait de se dégénérer au niveau du Rond-Point Samarie (entrée Est du centre-ville).

Le groupe de militaires et ceux qui les accompagnaient avaient, dans leur parcours heurté ceux des membres de Fanmi lavalas qui s'y étaient massés pour démarrer leur manifestation. Il y a eu même des échanges de mauvais propos et de coups de poing entre quelques membres de ces deux groupes rivaux, mais la police a pu intervenir pour normaliser les choses, a constaté Haïti-Liberté.

Les lavalassiens ont exprimé leurs mécontentements concernant ce qui s'est passé et en ont jeté la responsabilité sur le président de la république d'Haïti Joseph Michel Martelly. « C'est le Président Michael Martelly qui les a envoyés ici pour nous tuer tous, voilà pourquoi ces gens armés viennent nous affronter ce matin tandis qu'ils devaient sortir cet après-midi », s'est énervé Rémy Saint-Juste l'un des responsable de la manif.

Cette marche des militaires démobilisés qui a eu à sa tête le leader du Front pour la Reconstruction Nationale l'ex-chef assaillant, Guy Philippe entendait exiger des autorités haïtiennes de sérieuses dispositions afin de remobiliser les FAD'H. La manif Lavalas était supportée par le sénateur du Nord, Moïse Jean Charles qui dénonçait les manœuvres du chef de l'Etat d'instaurer un régime totalitaire en Haïti dont la force armée sera un instrument répressif. Les participants pressaient monsieur Martelly de collaborer avec la commission sénatoriale enquêtant sur sa nationalité et celle des autres membres du gouvernement.

Suite de la page (3)

Bien sûr que non. «Nous sommes encore en train de faire notre travail. Nous avons fait beaucoup, mais il reste beaucoup à faire dans l'avenir pour améliorer la situation. Je suis d'accord avec vous, ce n'est pas le meilleur scénario quand vous parlez de sécurité, mais nous faisons de notre mieux, 24 heures par jour, pour l'améliorer. Par conséquent, je ne peux pas dire que nous avons accompli notre mission à 100% » a déclaré le Commandant sortant de la Force militaire de la Minustah.

Entre-temps, le processus de retrait de la Minustah semblerait aller bon train. En plus du retrait de 15% des soldats, 160 véhicules tout terrain ont été promis au gouvernement haïtien. Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 28 mars 2012 à la base logistique de la MINUSTAH, 60 véhicules de marque Nissan Patrol ont été remis au gouvernement. Le représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'ONU, Kervin Kennedy a remis les clefs au secrétaire général de la Primature Ubert Antoine.

La mobilisation pour le départ définitif et inconditionnel des forces d'occupation, la Minustah d'Haïti va toutefois se poursuivre. Des manifestations sont déjà prévues du premier mai au 28 juillet 2012 pour exiger purement et simplement le retrait total des soldats de l'ONU d'Haïti.

Kofi Annan: peau noire, masques blancs

Suite de la page (13)

quels furent ses choix politiques, et quels sont ses engagements actuels ? Devant toutes ces questions, la discrétion est de mise, comme si le titre qui fut le sien était un gage de neutralité.

Sélectionné et éduqué par la Fondation Ford et la CIA

Ses anciens collaborateurs louent sa prévenance, son intelligence et sa subtilité. Personnalité très charismatique, il a laissé une forte empreinte derrière lui car il ne se comporta pas simplement comme le « secrétaire » de l'ONU, mais plus encore comme son « général », prenant des initiatives qui revivifièrent une organisation enlisée dans la bureaucratie. Tout cela est connu et rabâché. Ses exceptionnelles qualités professionnelles lui ont valu le Prix Nobel de la Paix, bien que cet honneur devrait récompenser en théorie un engagement politique personnel et non une carrière de manager.

Kofi et sa sœur jumelle Efua Atta sont nés, le 8 avril 1938, dans une famille aristocratique de la colonie britannique de la Côte d'or. Son père était le chef tribal des Fantis et le gouverneur élu de la province d'Ashanti. Bien qu'opposé à la domination britannique, il fut un fidèle serviteur de la Couronne. Avec d'autres notables, il participa au premier mouvement de décolonisation, mais considéra avec suspicion et inquiétude l'agitation révolutionnaire de Kwame Nkrumah.

Quoi qu'il en soit, les efforts de Nkrumah aboutirent à l'indépendance du pays sous le nom de Ghana, en 1957. Kofi était alors âgé de 19 ans. Bien que n'ayant pas participé à la révolution, il devint vice-président de la nouvelle association nationale des étudiants. Il fut alors remarqué par un chasseur de tête de la Fondation Ford qui l'intégra dans un programme de « jeune leader ». À ce titre, il fut incité à suivre un cours d'été à l'université d'Harvard. Ayant éprouvé son enthousiasme pour les États-Unis, la Fondation Ford lui offrit des études complètes, d'abord en économie au Macalester College dans le Minnesota, puis en relations internationales à l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève.

La Fondation Ford, créée par le célèbre industriel Henry Ford, est devenue au lendemain de la Seconde Guerre mondiale un outil de la politique étrangère officieux des États-Unis, offrant un habillage respectable aux activités de la CIA [1].

La période des études de Kofi Annan aux outre-Atlantique (1959-1961) correspond aux moments les plus difficiles de la lutte pour les droits civiques des noirs (le début de la campagne de Martin Luther King à Birmingham). Il l'observa comme un prolongement de la décolonisation qu'il avait connue au Ghana, mais n'y participa pas non plus. Satisfait de ses résultats académiques et de sa réserve politique, ses mentors états-uniens lui ouvrirent les portes de l'Organisation mondiale de la Santé, où il trouva son premier emploi. Après trois ans passés au siège de Genève, il fut engagé à la Commission économique pour l'Afrique, basée à Addis-Abeba. Cependant, ses diplômes étant insuffisants pour lui permettre d'ambitionner une carrière à la direction de l'ONU, il retourna aux États-Unis pour étudier le management au Massachusetts Institute of Technology (MIT) (1971-72). Il tenta un retour dans son pays d'origine comme directeur du Développement touristique, mais se trouva en conflit perpétuel avec le gouvernement militaire du général Acheampong, de sorte qu'il renonça et revint aux Nations Unies en 1976.

Une brillante carrière malgré des échecs tragiques

Il y occupa des fonctions variées, d'abord au sein de l'UNEF II (la force maintien de la paix mise en place pour séparer l'Égypte et Israël à la fin de la Guerre d'octobre 1973), puis comme directeur du personnel de l'Office des réfugiés (UNHCR). C'est à cette époque qu'il rencontra Maître Nane Lagergren qu'il épousa en seconde noce. Cette avocate suédoise est la nièce de Raoul Wallenberg, représentant spécial de la Suède en Hongrie durant la Seconde Guerre mondiale. Wallenberg est célèbre pour avoir sauvé des centaines de juifs persécutés en leur délivrant des passeports de complaisance. Il travaillait aussi pour l'OSS (prédécesseur de la CIA) comme agent de liaison des États-Unis avec la Résistance hongroise. Il disparut à la fin de la guerre ; il aurait été fait prisonnier par les Soviétiques afin de stopper l'influence US dans le pays. Quoi qu'il en soit, l'heureux mariage de Kofi Annan lui ouvrit les portes qu'il ne pouvait franchir, notamment celles des organisations juives.

Le secrétaire général Javier Perez de Cuellar choisit Kofi Annan comme assistant chargé des ressources humaines et responsable de la sécurité du personnel des Nations Unies (1987-90). Lors de l'annexion du Koweit par l'Irak, 900 employés de l'ONU se trouvèrent pris au piège. Kofi Annan réussit à négocier leur sortie avec Saddam Hussein. Il en tira un évident prestige au sein de l'Organisation. Il fut alors successivement chargé du Budget (1990-92), puis —sous le mandat de Boutros Boutros-Ghali— des Opérations de maintien de la paix (1993-96), avec une brève parenthèse comme envoyé spécial pour la Yougoslavie.

Selon le général canadien Romeo Dallaire, commandant des Casques bleus au Rwanda, Kofi Annan n'aurait pas réagi à ses très nombreuses sollicitations et porterait la responsabilité principale dans l'inaction des Nations Unies lors du génocide (800 000 morts, principalement des Tutsis, mais aussi des opposants Hutus) [2]. Un scénario identique se reproduisit en Bosnie où 400 casques bleus furent pris en otage par les forces bosno-serbes. Kofi Annan resta sourd aux appels du général Bernard Janvier et laissa perpétrer de prévisibles massacres.

Fin 1996, les États-Unis s'opposèrent à la reconduction de l'Égyptien francophile Boutros Boutros-Ghali comme secrétaire général. Ils parvinrent à imposer leur candidat : un haut fonctionnaire international issu de l'Organisation elle-même, Kofi Annan. Loin de jouer contre lui, ses échecs au Rwanda et en Bosnie devinrent ses atouts après qu'il les ait candidement confessés et promis de réformer le système pour qu'elles ne se reproduisent pas. Il fut élu sur cette base et prit ses fonctions, le 1er janvier 1997.

Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Immédiatement, Kofi Annan mit en place un séminaire annuel de deux jours à huis clos pour une quinzaine d'ambassadeurs à l'ONU. Cette « retraite » (sic) est généreusement accueillie par le Rockefeller Brothers Fund au Centre de conférence de Pocantico (au Nord de New York). Le secrétaire général y discute avec les représentants des États qui le soutiennent, hors instances de l'ONU, de la réforme de l'Organisation et des relations internationales.

Dans ce contexte, il réaffecta les dépenses de l'ONU en fonction des priorités politiques et réduisit significativement le budget du secrétariat général. Il réorganisa le fonctionnement administratif autour de quatre objectifs (paix et sécurité, développement, affaires économiques et sociales, affaires humanitaires). Il créa un poste de secrétaire général adjoint pour le suppléer et se dota d'un véritable cabinet apte à appliquer rapidement les décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

La grande initiative de Kofi Annan fut le Global Compact, une mobilisation de la société civile pour un monde meilleur. Sur la base d'un dialogue volontaire, des entreprises, des syndicats et des ONG ont pu débattre et s'engager pour le respect des Droits de l'homme, celui des normes de travail et de l'environnement.

Dans la pratique, le Global Compact n'a pas eu les effets attendus sur le terrain. Il a par contre profondément dénaturé l'ONU, en relativisant le pouvoir des États-Nations et en reconnaissant celui de compagnies transnationales et d'associations qui n'ont de « non-gouvernementales » que le titre et sont en sous-main subventionnées par les grandes puissances. En érigeant des lobbies comme partenaires des États-Nations, Kofi Annan a enterré l'esprit de la Charte de San Francisco. Il ne s'agit plus de préserver l'humanité du fléau de la guerre en reconnaissant l'égalité en droit des États grands et petits, mais d'améliorer la condition humaine en faisant converger des intérêts privés. Le Global Compact, c'est le passage d'une logique presque unanimement acceptée selon laquelle le Droit international est au service du Bien commun, **à une logique défendue par les seuls Anglo-Saxons pour qui le Bien commun est une chimère, tandis que la Bonne gouvernance consiste à coaliser le plus grand nombre d'intérêts particuliers. En définitive, le Global Compact a eu les mêmes effets que les galas de charité aux États-Unis : se donner bonne conscience avec quelques programmes médiatisés pour s'accommoder des injustices structurelles**. En ce sens, les mandats de Kofi Annan (1997-2006) reflètent la réalité de la période historique, celle d'un monde unipolaire voué à la globalisation de l'hégémonie états-unienne, au détriment des États-Nations et des peuples qu'ils représentent.

Cette stratégie emboîte le pas au dispositif mis en place par Washington dans les années 80 avec la National Endowment for Democracy, une agence qui, contrairement à son intitulé, vise à poursuivre l'action subversive de la CIA en truquant les processus démocratiques [3]. La NED subventionne, légalement ou pas, des organisations patronales, des syndicats ouvriers et des associations en tout genre. Tous participent en retour au Global Compact et infléchissent ainsi les positions des États-Nations qui n'ont pas les moyens de financer leurs propres lobbies. L'ONU ne se préoccupe plus de la Paix puisque le monde unipolaire a sona gendarme, les États-Unis, mais absorbe toutes les formes de protestation pour mieux valider le désordre mondial et la globalisation progressive de l'hégémonie US.

Le discours lénifiant de Kofi Annan a atteint son apogée avec le Sommet du Millénaire. 147 chefs d'États et de gouvernements se sont engagés à éradiquer la pauvreté et à résoudre les principaux problèmes de santé dans le monde, dont le sida, sous quinze ans. Le bonheur universel ne nécessiterait aucune réforme politique, juste que chacun y mette un peu du sien en versant son obole. Que n'y avait-on pensé plus tôt ? Las ! Les Objectifs du Millénaire sont restés des vœux pieux, les injustices se poursuivent et nourrissent toujours la guerre et la misère.

Dans la même veine, lors de son discours devant l'Assemblée générale, le 20 septembre 1999, le secrétaire général exposa ce que l'on nomme la « doctrine Annan ». Arguant de sa propre impuissance au Rwanda et en Bosnie, il affirme que, dans ces cas là, les États ont failli à leur devoir de protéger leurs ressortissants. Il en conclut que la souveraineté des États, principe cardinal de la Charte de l'ONU, fait obstacle aux Droits de l'homme. Cette vision sera adoptée sous la dénomination « Responsabilité de protéger » par l'Union africaine, puis par l'ONU en 2005, lors du Sommet Mondial chargé du suivi du Sommet du Millénaire. La doctrine Annan est un avatar du devoir d'ingérence invoqué par les Britanniques pour guerroyer contre l'Empire ottoman et remis au goût du jour par Bernard Kouchner. Le concept rénové sera explicitement utilisé la première fois, en 2011, pour légaliser l'opération coloniale en Libye [4].

Par ailleurs, les mandats de Kofi Annan ont été marqués par le programme « Pétrole contre nourriture » qui fut imaginé par le Conseil de sécurité en 1991, mais ne fut effectif que de 1996 à 2003. Il s'agissait au départ de s'assurer que les revenus pétroliers de l'Irak seraient exclusivement utilisés pour satisfaire les besoins des Irakiens et pas pour financer de nouvelles aventures militaires. Cependant, dans le contexte de l'embargo international et sous la supervision personnelle de Kofi Annan, ce programme est devenu un instrument des États-Unis et du Royaume-Uni pour saigner l'Irak tandis qu'ils occupaient la « zone de non-survol » (approximativement l'actuel Kurdistan autonome) jusqu'à ce qu'ils l'attaquent et le détruisent [5]. Plusieurs hauts fonctionnaires internationaux qui ont été chargés de ce programme l'ont qualifié de « crime de guerre » et ont démissionné après avoir refusé de l'appliquer. Parmi eux, le secrétaire général adjoint Hans von Sponeck et le coordinateur spécial Denis Halliday ont estimé que ce programme a provoqué le génocide d'1,5 million d'Irakiens, dont au moins 500 000 enfants [6].

Il fallut attendre l'invasion et la destruction de l'Irak pour que Kofi Annan se rebelle et dénonce le comportement de ceux qui lui avaient payé ses études, l'avaient propulsé au secrétariat général de l'ONU, et lui avaient décerné le Prix Nobel de la Paix. Il qualifia l'attaque de l'Irak d'illégale et s'inquiéta publiquement de ce que ce précédent réduise à néant le Droit international [7]. Washington répliqua brutalement en lançant une vaste opération d'espionnage à son encontre, à celle des membres de son cabinet, de sa famille et de ses amis. En définitive, Kojo Annan, le fils de Kofi, fut accusé d'avoir détourné des fonds du programme « pétrole contre nourriture » avec la bénédiction de son père. L'accusation ne parvint pas à convaincre les États membres de l'ONU et au contraire renforça l'autorité du secrétaire général [8]. Cependant, durant les deux dernières années de ses mandats Kofi Annan fut paralysé et contraint de rentrer dans le rang.

Retour à la case département

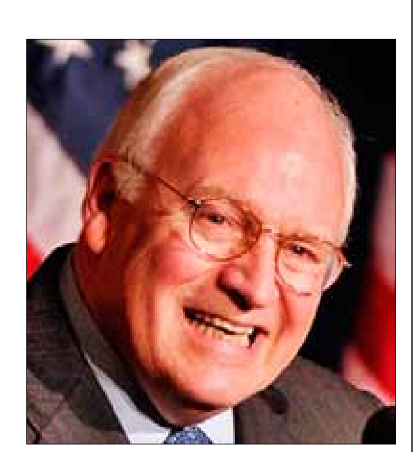
Après dix ans de secrétariat général, Kofi Annan poursuivit sa carrière dans des fondations plus ou moins privées.

En décembre 2007, les élections kenyanes dégénèrent. Le président Mwai Kibaki l'aurait emporté sur le candidat financé par Washington, Raila Odinga, prétendu cousin du sénateur Barack Obama. Le scrutin fut contesté par le sénateur John McCain qui appella à la révolution, tandis que des SMS anonymes dressèrent les ethnies les unes contre les autres. En quelques jours les émeutes firent plus de 1 000 morts et 300 000 déplacés. Madeleine Albright proposa la médiation

Suite à la page (18)

Dick Cheney évite le Canada pour des motifs de sécurité

L'ancien vice-président américain Dick Cheney a annulé une conférence qu'il devait donner le mois prochain dans la métropole financière canadienne pour des raisons de "sécurité" liées aux manifestations ayant eu lieu lors d'une précédente visite, ont dit lundi les organisateurs.



Dick Cheney

M. Cheney, accusé par certains de ses détracteurs d'avoir commis des crimes de guerre pour avoir autorisé la torture, devait intervenir dans une conférence sur la politique américaine et son expérience au pouvoir, le 24 avril prochain au centre des congrès de Toronto. « Le vice-président Cheney a décidé d'annuler l'événement en raison de préoccupations sur sa sécurité, liées aux manifestations qui avaient eu lieu contre lui en septembre à Vancouver », a dit à l'AFP l'organisateur de l'événement, Ryan Ruppert, de la firme Spectre Live Corp. [Ndlr - Ça ne s'invente pas]

Des manifestants criant "arrêtez Dick Cheney" ou "arrêtez l'assassin" avaient bousculé fin septembre à Vancouver, sur la côte ouest canadienne, des invités ayant payé 500 dollars pour entendre un discours du bras droit de l'ex- président George W. Bush.

L'organisation de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch avait demandé en vain au Canada d'arrêter Dick Cheney lors de son escale à Vancouver et d'enquêter sur des allégations de torture de prisonniers dans les années ayant suivi les attentats du 11-Septembre.

La décision d'annuler la visite à Toronto de M. Cheney a été prise par ce dernier "avec les conseils de son équipe de sécurité" et pour éviter un "désastre" comme à Vancouver, a indiqué M. Ruppert. Les détenteurs de billets pour l'allocution de M. Cheney ont le choix entre un remboursement ou un ticket pour la conférence Mark Steyn, un commentateur conservateur controversé.

Le Figaro 13 mars 2012

Après une grève de la faim de 43 jours, Hana Shalabi a été déportée à Gaza



Entourée de flics israéliens, Hana Shalabi arrive au point de passage d'Erez

Hana Shalabi, qui vient de mettre un terme à sa grève de la faim de 43 jours, a été escortée dimanche au passage d'Erez entre Israël et le nord de la bande de Gaza, a fait savoir un journaliste de Ma'an.

Elle a été exilée à Gaza pour une durée de 3 ans, dans un accord avec les autorités israéliennes d'occupation, pour mettre fin à sa grève de la faim. Des responsables palestiniens ont condamné Israël pour cette déportation qui éloigne Hana de sa Cisjordanie natale. Les parents ont dit avoir été autorisés à rencontrer leur fille pendant une heure. Plus tôt, le ministère des affaires des prisonniers de l'Autorité palestinienne avait pourtant dit que les parents de Shalabi et d'autres membres de sa famille, ne seraient pas autorisés à la voir.

Hana Shalabi, originaire de Jénine, a mis fin ce jeudi à une grève de la faim de 43 jours après qu'un accord a été trouvé

Suite à la page (18)

Correa n'assistera pas au Sommet des Amériques !

Le président de l'Équateur, Rafael Correa, a déclaré, lundi 2 avril 2012, dans une lettre adressée à son homologue colombiem, Juan Manuel Santos, qu'il ne participera pas au sixième Sommet des Amériques, prévu les 14 et 15 avril prochains dans la ville colombienne de Carthagène, en raison de l'impossibilité pour Cuba de participer à cette réunion.« J'ai décidé qu'en tant que président de la République de l'Équateur, je n'assisterai pas au Sommet des Amériques jusqu'à ce que les décisions qu'exige de nous la Patria Grande [1] soient prises », a déclaré le président équatorien.

En outre, le président équatorien fait remarquer que la réunion ne devrait plus être appelée Sommet des Amériques, puisqu'un des États du continent en est exclu, et alors même que cette exclusion a été rejetée lors du dernier sommet, tenu à Trinité-et-Tobago en 2009. M. Correa précise dans sa lettre que son initiative n'a pas pour but de causer des problèmes à la Colombie, et qu'il souhaite un plein succès au sommet.



Le président de l'Équateur, Rafael Correa

L'Équateur avait demandé aux États membres de l'Alternative Bolivarienne pour les Peuples de Notre Amérique (ALBA) qu'ils ne se rendent pas au sommet mais la proposition a été repoussée. Les États-Unis rejettent la présence de Cuba au Sommet, arguant du fait que seuls peuvent participer les pays « démocratiques » qui sont membres actifs de l'Organisation des États Américains (OEA).

En 1962, Washington a poussé Cuba hors de l'OEA. Cependant, en 2009, la décision avait été annulée, mais ales autorités cubaines n'ont jusqu'à présent pas officiellement notifié à l'organisation régionale leur demande de réintégration.

Réseau Voltaire 3 avril 2012

Le Pérou à l'Angleterre : « Nous ne sommes ni le satellite ni la colonie de personne »

Le Président Péruvien Hollante Humala a affirmé que le Pérou n'est « la colonie de personne ». et n'accepte d'ordres de personne, en se référant à la décision de son gouvernement prise la semaine dernière, en solidarité avec l'Argentine, d'annuler la visite d'une frégate anglaise.« Nous ne sommes ni le satellite ni la colonie de personne, nous n'acceptons d'ordres de personne » a-t-il dit ce dimanche, lors d'une entrevue accordée à l'émission politique Panorama de Panamericana à la télévision de Lima.

Le Président a souligné que la mesure consistant à annuler la visite de la frégate anglaise Montrose qui aurait dû arriver jeudi dernier, « répond à une politique extérieure du Pérou de plus de 20 ans de solidarité latino-américaine » avec l'Argentine et sa demande de souveraineté sur les îles Malouines.

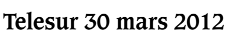
Suite à la suspension de la visite, les relations entre Lima et Londres se sont tendues, ce qui a donné lieu à deux communiqués de l'ambassade d'Angleterre au Pérou, qualifiant la décision du gouvernement Péruvien de « peu amicale » et de « décevante ».

Telesur 30 mars 2012



Le Président Péruvien Hollante Humala

Suite de la page (12)



le Bureau politique du Comité du Parti ainsi que le Comité exécutif du Conseil des ministres se réunissent toutes les semaines pour discuter, débattre et prendre les décisions importantes.

Fidel Castro dispose d'une autorité morale et politique extrêmement forte, qui ne découle pas d'une charge, d'une fonction ou d'une responsabilité qu'il aurait obtenue par une élection à un moment donné, mais de son rôle historique. C'est la raison pour laquelle, comme l'a expliqué Raúl Castro devant le Congrès, son opinion est toujours sollicitée pour les questions stratégiques de première importance. Il ne participe pas aux réunions que je viens de vous mentionner mais lorsqu'il s'agit de questions de premier ordre, il est systématiquement consulté.

Rappelez-vous néanmoins que nous nous trouvons dans un pays où l'on consulte tout le monde sur presque tous les sujets. S'il est une réalité à Cuba qui est indéniable, c'est le nombre abondant de réunions où les gens expriment leurs point de vues et je puis vous dire que les débats sont vifs car les divergences d'opinions sont réelles. Les travailleurs, les militants, les voisins, absolument tout le monde y participent. Logiquement, Fidel Castro a son mot à dire. Il est clair qu'il ne donne pas son avis sur tout mais se concentre plutôt sur les questions fondamentales.

SL : Un sage en quelque sorte.

RAQ : Fidel n'occupe aucune position formelle aujourd'hui, mais il reste Fidel Castro, le leader historique de la Révolution, celui qui nous a menés à la victoire contre Batista. Il reste le principal architecte de la résistance face aux Etats-Unis depuis un demi-siècle. Son avis revêt donc logiquement un intérêt particulier sur tout ce qui est d'ordre stratégique.

Suite de la page (5)


Jean Alix Boyer

parce que l'intervention meurtrière de Soukar l'a complètement deconstonbré, fracassé, crevé, enfoncé, percé, disloqué, fracturé, morcelé, écrasé, broyé, *desounen*. Le type n'a plus de ressorts intérieurs et n'a pu que lancer une dernière, chétive, débile, malingre, rachitique et pitoyable ruade en direction de notre journal que nous avons esquivée sans grand effort. Nous ne nous laisserons pas impressionner par les crocs d'un escroc.

Bellerive doit être dans ses petits souliers, à l'heure qu'il est, car ses liens de parenté avec le *preyidan* et ses habitudes de laver le linge sale en famille viennent de prendre un sacré coup avec la publication par la journaliste dominicaine Nuria Piera (lors d'un programme télévisé) d'une série de transactions, avec preuves à l'appui, entre un influent sénateur dominicain Felix Baustista et le président Martelly. Magouilles, combines qui auraient permis à ce dernier de recevoir sur ses comptes bancaires d'importantes sommes d'argent évaluées à plus de 2,5 millions de dollars et provenant des contrats passés entre les compagnies du sénateur Bautista et le gouvernement haïtien pour plusieurs centaines de millions dollars.

Bien sûr, dans une note de presse, le bureau de communication du président Martelly a condamné les informations publiées par la journaliste dominicaine les qualifiant « d'allégations ». La note, sans doute concoctée par l'ineffable et servile Lucien Jura sous la dictée de la reine *chanpwèl* Sophie, assure que « ce lynchage médiatique du président de la République fait partie d'une vaste campagne d'intoxication de l'opinion publique visant à salir l'image du président Martelly et à porter atteinte à son intégrité ». Hélas ! Intégrité ? C'est sûrement un mot qui n'a rien de commun avec Martelly «ni de près, ni de loin».

Et c'est bien Manno Charlemgne qui a raison :« *menm ti moun lespri a konn 1 e 1 fon 2, sa k fè nèg ap voye pye.*». Bellerive a eu peut-être tort de qualifier (trop vite) les auteurs de la Commission d'enquête de «mercenaires anonymes et grassement rémunérés». Nuria Piera a encore peut-être d'autres grasses révélations à faire…Elle nous a déjà mis en appétit. Oui, Jeanmaxosso, vous l'avez dit : «La vérité finira par triompher». Il n'est que d'attendre.

Post-scriptum. Sur son site web, la journaliste dominicaine Nuria Piera, connue pour son incessant combat contre la corruption au niveau de l'Etat en République dominicaine a fait paraître une déclaration à l'effet que «le communiqué du gouvernement d'Haïti relatif à l'accusation portée dans [son] programme [télévisé]est absolument ridicule, mais surtout fantaisiste».

Suite de la page (16)

de l'Oslo Center for Peace and Human Rights. Cet institut envoie deux médiateurs : l'ancien Premier ministre norvégien Kjell Magne Bondevik et l'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, tous deux administrateurs du Centre.

À l'issue de cette « médiation », le président Kibaki fut contraint de se plier aux volontés US. Il put se maintenir dans ses fonctions, mais dut d'abord accepter une réforme constitutionnelle qui le priva de ses pouvoirs au profit de son Premier ministre, puis il dut accepter de prendre Raila Odinga comme Premier ministre. Jouant au vieux sage africain, Kofi Annan contribua à donner un vernis de légalité à un changement de régime imposé par Washington [9].

Kofi Annan exerce aujourd'hui deux responsabilités principales. Il est d'abord le président de l'Africa Progress Panel, une organisation mise en place par Tony Blair à l'issue du sommet du G8 de Gleeneagles pour médiatiser les actions du Ministère britannique de la Coopération (DFID). Malheureusement les promesses du G8 n'ayant pas plus été tenues que celles du Sommet du Millénaire, l'Africa Progress Panel a une activité réduite.

Reste la présidence de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) qui se propose de résoudre les problèmes alimentaires du continent noir grâce aux biotechnologies. En fait, l'AGRA est un lobby financé par les Fondations Bill Gates et Rockefeller pour diffuser les OGM produits par Monsanto, DuPont, Dow, Syngenta et autres. La plupart des experts indépendants de ces multinationales s'accordent à dire que, au-delà de la question du choc environnemental, l'usage d'OGM non reproductibles rend les paysans dépendants de leurs fournisseurs et instaure une nouvelle forme d'exploitation humaine.

Kofi Annan en Syrie

Que vient donc faire l'ancien haut fonctionnaire international en Syrie ? En premier lieu, sa désignation révèle que le rôle ne pouvait pas être tenu par Ban Ki-moon dont l'image est ternie à la fois par sa soumission aux États-Unis et par des affaires ininterrompues de corruption [10]. Kofi Annan dispose, lui, d'une image positive malgré son bilan.

Deuxièmement, un médiateur n'a de chance de réussir que s'il est choisi par les protagonistes. Ce n'est pas le cas. Il représente le secrétaire général de l'ONU et son homologue de la Ligue arabe. Il défend l'honneur et la réputation de ces institutions sans avoir d'instruction politique précise.

Si la désignation de M. Annan a été approuvée de facto par les membres du Conseil de sécurité et par ceux de la Ligue, c'est qu'elle satisfait des attentes contradictoires. Pour les uns, l'envoyé spécial conjoint ne doit pas rechercher la paix, mais habiller une paix qui a déjà été négociée entre grandes puissances afin que chacun garde la tête haute. Pour d'autres, il peut au contraire rejouer le coup kenyan et réussir sans violence supplémentaire un changement de régime.

Au cours des trois dernières semaines, l'action de Kofi Annan a consisté à présenter comme son propre plan, une version amendée de celui qui avait été élaboré par le ministre russe des Affaires étrangères, Sergey Lavrov. Ce faisant, il rend ce plan acceptable par Washington et ses alliés. En outre, M. Annan a volontairement introduit une confusion en laissant entendre qu'il avait convaincu le président el-Assad de désigner un de ses vices-présidents, Farouk al-Shara, pour négocier avec l'opposition. Il se serait agi d'une concession syrienne au Conseil de coopération du Golfe. En réalité, le vice-président al-Shara est chargé de ces négociations depuis un an et l'exigence de l'Arabie saoudite et du Qatar est tout autre : que le président el-Assad démissionne parce qu'il est alaouite et que le pouvoir échoit à ce vice-président par ce qu'il est sunnite. Il semble donc que l'envoyé spécial conjoint soit en train d'inventer une porte de sortie pour les États qui ont agressé la Syrie et inventé la fable d'une révolution démocratique réprimée dans le sang.

Cependant, le double langage de Kofi Annan, qui se déclare satisfait de son entretien avec le président el-Assad lorsqu'il est à Damas et déçu lorsqu'il est à Genève, n'a pas levé les questions sur ses intentions réelles.

Notes

[1] « La Fondation Ford, paravent philanthropique de la CIA » et « Pourquoi la Fondation Ford subventionne la contestation », par Paul Labarique, Réseau Voltaire, 5 et 19 avril 2004

[2] Shake Hands with the Devil : The Failure of Humanity in Rwanda, par Roméo Dallaire, Arrow Books Ltd, 2004. Version française : J'ai serré la main du diable : La faillite de l'humanité au Rwanda, Libre expression, 2004.

[3] « La NED, vitrine légale de la CIA », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire/Однако, 6 octobre 2010.

[4] « Résolution 1973 », Réseau Voltaire, 17 mars 2011.

[5] « Annan : Génocide en Iraq et Paix en Syrie ? », par Hassan Hamade, Réseau Voltaire/As-Safir, 22 mars 2012.

[6] « L'implication de l'ONU dans des crimes de guerre, entretien avec le comte Hans-Christof von Sponeck », par Silvia Cattori, Réseau Voltaire, 16 mars 2007.

[7] « Pour Kofi Annan, le droit international ne garantit plus rien », par Sandro Cruz, Réseau Voltaire, 7 juillet 2005.

[8] « Le harcèlement de Kofi Annan », Réseau Voltaire, 13 décembre 2004.

[9] « Le dessous du prix Nobel de la paix 2009 », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 13 octobre 2009.

[10] « Lettre ouverte au deshonorable Ban Ki-moon », par Hassan Hamade, Réseau Voltaire, 25 janvier 2012.

Réseau Voltaire 27 mars 2012

Bolivie : saisie d'armes dans un véhicule diplomatique américain

La police bolivienne a découvert mardi plusieurs armes et munitions dans un véhicule appartenant à l'ambassade des Etats-Unis, a annoncé le ministre bolivien de l'Intérieur Carlos Romero.

Trois fusils, un revolver et près de 2.500 cartouches de calibre 38 ont été saisis. D'après le quotidien péruvien El Comercio, le véhicule appartient au service de lutte contre la drogue de l'ambassade américaine.

Le chauffeur, ainsi qu'un policier local qui se trouvait dans le véhicule, ont été interpellés.

L'ambassade des Etats-Unis a fait savoir que les armes confisquées étaient destinées à la police bolivienne, conformément à un accord en ce sens.

Les relations américano-boliviennes connaissent une période de troubles. En 2008, l'ambassadeur américain à La Paz a été expulsé, ce qui a provoqué une riposte de la part des Etats-Unis.

En 2011, les relations bilatérales ont été rétablies. Les deux pays ont signé un accord visant à renforcer le partenariat dans plusieurs domaines et à procéder à un échange d'ambassadeurs.

Toutefois, en mars 2012, le président bolivien Evo Morales a mis en garde l'ambassade américaine contre toute ingérence dans les affaires intérieures de son pays avant de menacer de fermer la mission diplomatique américaine à La Paz.

RIA Novosti MEXICO, 28 mars 2012


Le président bolivien Evo Morales

Suite de la page (17)

avec les autorités israéliennes, et qui prévoyait de la déporter vers la bande de Gaza pendant trois ans, avant qu'elle ne puisse rentrer chez elle. Les organisations palestiniennes de défense des droits de l'Homme, quant à elles, se disent alarmées par la transaction et le refus d'Israël de leur permettre de rencontrer Hana Shalabi dans les jours qui ont précédé sa libération.

Dans une déclaration conjointe, Addameer et PHR-Israël ont dit craindre que les restrictions imposées au médecin de Shalabi et à ses avocats, en plus de l'interdiction des visites de sa famille, aient été exploitées comme des moyens de contrainte. « Hana Shalabi mérite notre plus grand respect pour sa constance dans sa grève de la faim », disent ces deux organisations.

Bien que sa libération d'une détention administrative doive être bien accueillie, les groupes « sont tenus de mettre en avant leurs préoccupations avec ces aspects de l'accord qui sont fondamentalement en contradiction avec le droit international ».

Les termes de ces expulsions sont contraires à l'article 49 de la Quatrième Convention de Genève, qui interdit les transferts forcés et déportations de personnes, relèvent les organisations de défense des droits de l'Homme.

La déportation ou le transfert illégal constitue une violation grave de la Quatrième Convention de Genève « et est qualifié comme l'un des crimes de guerre les plus graves », a déclaré le communiqué commun.

Ma'an News 2 avril 2012

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

ADOPTION
Adopt: A loving, educated, well traveled couple hoping to adopt a newborn. Home filled with love,laughter. Nearby extended family awaits. Please call: Lisa/ Brian 1-888-939-8399 www.Lbadopt.onfo

AUTOS WANTED
DONATE VEHICLE: RECEIVE $1000 GROCERY COUPONS. National Animal Welfare Foundation. Support NO KILL Shelters. Help Homeless Pets. Free Towing, TAX DEDUCTIBLE, NON-RUNNERS Accepted 1-888-333-3848

AUTOS WANTED
CASH FOR CARS! We Buy ANY Car or Truck, Running or NOT! Damaged, Wrecked, Salvaged OK! Get a top dollar INSTANT offer today! 1-800-267-1591

HELP WANTED
AIRLINES ARE HIRING- Train for hands on Aviation Career. FAA approved program. Financial aid if qualified- Job Placement Assistance. CALL Aviation Institute of Maintenance (866)296-7093

HELP WANTED
Driver- Start out the year with Daily Pay and Weekly Hometime! Single Source Dispatch. Van and Refrigerated. CDL-A, 3 months recent experieice required. 800-414-9569 www.driveknight.com

HELP WANTED
INSURANCE INSPECTOR FT & PT. For Kings, Queens and Nassau territories. Work independently in the field to verify measurments and condition of homes for insurance companies. *No Sales *Paid Training. Computer experience, digital camera, car, cell phone required. Knowledge of home construction and customer service a plus.
Production based pay, $15/ hour. Very achievable $20-$25/hour for motivated employees. Apply at: www.mueller- inc. com Reference #17316

LAND FOR SALE
NYS LAND WANTED Cash Buyer Looking for 2-3 farms or wood lots in your area. 25-1000 acres, cash deal, quick closing. No closing costs to you. Local NYS Forestry Company in business for over 20 years. Fully guaranteed. Call 800-229-7843

LAND FOR SALE
NY SPORTSMAN & OUTDOOR FAMILY LAND BUYS! This is the best time ever!! 6AC-along snowmobile trail WAS: $29,995. NOW: $13,995. 52AC-Near Salmon River WAS: $69,995. NOW $49,995. 5AC-Beautiful woodlands & riverfront WAS: $69,995 NOW: $39,995. 97AC-Timber & trout stream WAS: $119,995 NOW: $99,995.
In-house financing. Over 150 land bargains. Call 800-229-7843 Or visit www.LandandCamps.com

LEGAL
REAL ESTATE CLOSINGS $875. Expd Attorney. Free Buy/Sell Guide. CRIMINAL MATTERS Richard H. Lovell, P.C., 10748 Cross Bay, Ozone Park, NY 11417 718 835-9300. lovelllaw@aol.com.

LEGAL
SUPREME COURT OF THE STATE OF NEW YORK
COUNTY OF QUEENS

KIMBERLY M. LEVEILLE
Plaintiff,

-against-

FRANCK H. LEVEILLE
Defendant

Index No. 18783-11
Date Summons Filed 8/9/11

Plaintiff Designates **QUEENS** County as the place of trial.

The basis of venue is:
Plaintiff's Residence

SUPPLEMENTAL SUMMONS WITH NOTICE

Plaintiff's residence:
7013 Catamaran Way
Averne, N.Y 11692

ACTION FOR A DIVORCE

To the above named Defendant:
YOU ARE HEREBY SUMMONED to answer the complaint in this action and to serve a copy of your answer, or if the complaint is not served with this summons to serve a notice of appearance, on the Plaintiff's Attorney within twenty (20) days after the service of this summons exclusive of the day of service where service is made by delivery upon personally within the state, or within thirty (30) days after completion of service where service is made in any other manner. In case of your failure to appear or answer, judgment will be taken against you by default for the relief demanded in the complaint, or where the complaint is not served with this summons, for the relief requested in the notice set out below.
PLEASE TAKE NOTICE that the nature and object of this action is to obtain a judgment divorcing the parties and dissolving the bonds of matrimony on the grounds of: (1), and (2) DRL § 170(1) – the cruel and inhuman treatment of the Plaintiff by the Defendant, DRL § 170(7) – Irretrievable Breakdown and that the relief requested is:
1- The granting of a judgment of absolute divorce against you and in favor of the Plaintiff dissolving forever the bonds of matrimony between the parties to the above entitled action;
2- Awarding Plaintiff physical and legal custody of the minor child of the marriage, Grant Leveille, DOB: July 3;
3- Child support for the child of the marriage to be paid by Defendant according to the New York State Basic Child Support Guidelines;
4- Awarding Plaintiff equitable distribution of all marital property, including by not limited to Defendant's numerous pensions
5- Awarding the Plaintiff maintenance to be paid by the Defendant; and
6- Declaring the rights of the parties to their separate property;
7- Compelling defendant to maintain and provide suitable policies of life and health insurance for the benefit of the infant issue;
8- Awarding to Plaintiff the exclusive use and occupancy of the marital residence located at 7013 Catamaran Way, Arverne, New York 11692;
9- Awarding Plaintiff reasonable sums for counsel, investigative, appraisal, accountant, and other expert fees and expenses;
10- And for such other and further relief as to the Court may seem just and proper, together with the costs and disbursements of this action.

Dated: August 8, 2011
New York, New York

De Leon & Associates, PLLC
By: Sharifa Milena Nasser, Esq
Attorney(s) for Plaintiff
26 Broadway – Suite 2100
New York, New York 10004
Telephone: (212) 747-0200
Facsimile: (212) 747-0202

MISCELLANEOUS
SAWMILLS from only $3997- MAKE & SAVE MONEY with your own bandmill- Cut lumber any dimension. In stock ready to ship. FREE Info/DVD: www.NorwoodSawmills.com 1-800-578-1363 Ext.300N

MISCELLANEOUS
EARN COLLEGE ONLINE. *Medical, *Business, *Criminal Justice. Job placement assistance. Computer available. Financial Aid if qualified. SCHEV certified Call 888-201-8657 www.CenturaOnline.com

VACATION RENTALS
OCEAN CITY, MARYLAND. Best selection of affordable rentals. Full/ partial weeks. Call for FREE brochure. Open daily. Holiday Real Estate. 1-800-638-2102. Online reservations: www.holidayoc.com

WANTED
BUYING ALL Gold & Silver COINS FOR CASH! Also Stamps & Paper Money, Entire Collections, Estates. Travel to your home.
Call Marc - Near NYC 1-800-959-3419

NOTICE OF SALE

SUPREME COURT: KINGS COUNTY. CARNEGIE CAPITAL CORP., Pltf. vs. BROOKLYN PROPERTIES 5 LLC, et al, Defts. Index #26307/07. Pursuant to judgment of foreclosure and sale dated Dec. 22, 2008, I will sell at public auction at the Kings County Supreme Court, 360 Adams St., Brooklyn, NY on Thursday, Apr. 19, 2012 at 2:30 p.m., prem. k/a 188/192 Ralph Ave., Brooklyn, NY. Said property located at the southwesterly corner of McDonough St. and Ralph Ave., being a plot 20 ft. x 80 ft. Approx. amt. of judgment is $531,083.75 plus costs and interest. Sold subject to terms and conditions of filed judgment and terms of sale and the right of the United States of America to redeem within 120 days from the date of sale as provided by law. ROBERT E. JOHNSON, Referee. DEUTSCH & SCHNEIDER, LLP, Attys. for Pltf., 79-37 Myrtle Ave., Glendale, NY. File No. RG-100- #81070

Suite de la page (8)

des nôtres ? Nous avons fait notre devoir pour éviter le pire. Ce qui est arrivé hier soir est la conséquence du laxisme des dirigeants de ce pays qui refusent de prendre leur responsabilité… ».

« Les autorités du pays fréquentent tout le temps la zone. Elles ont vu le danger. C'est à elles de venir imposer les normes aux gens et de les contraindre à abandonner les constructions anarchiques. Si cela avait été fait, ces 6 personnes n'auraient pas été tuées de cette manière. Ça me fait mal. Au lieu de travailler à améliorer les conditions de vie de la population, ces irresponsables préfèrent perdre leur temps à perdurer dans des dilatoires politiques, alors que le peuple se meurt. En guise de message, je leur dis tout haut : ils ont beaucoup plus à faire que des dilatoires politiques », a intervenu un autre riverain, de manière très critique.

« De façon à résoudre toutes ces urgences, j'ai fait appel à la mairesse Claire Lydie Parent. Contrairement à l'Etat central, moi, en tant qu'un simple délégué de ville, je n'ai pas les moyens nécessaires pouvant sommer les gens à cesser ces constructions anarchiques. L'Etat d'Haïti n'a aucune volonté de travailler pour améliorer les conditions de vie de la population qui vit comme des animaux. De manière très énergique, nous allons demander à ces irresponsables de prendre leur responsabilité envers la famille de ces personnes décédées hier soir et celles qui sont vivantes », a déclaré le délégué de ville de la commune de Pétion-Ville, Louinel Petit-Homme.

Le député de la circonscription Ganthier/Fond Verette, François Sanosier, pour sa part, est intervenu pour se plaindre de la situation précaire de son environnement :

« Avec le déboisement accéléré des montagnes et des plaines, Haïti est devenue un pays enseveli où seulement quelques minutes de pluie font de la capitale un dépotoir d'ordures. Les routes nationales et secondaires ne sont pas épargnées. Tel est le cas de la Nationale # 4 par exemple, totalement défoncée sous l'influence de quelques gouttes de pluie. Le 17 mars dernier, à cause de nombreuses ornières dues aux fréquentes averses, répandues sur ce tronçon de route, il y a eu un grave accident où l'on a enregistré 3 morts et beaucoup de blessés. 8 jours après cette tragédie (samedi 24 mars), au niveau de Mont Dové, à Fond Verette, un autre véhicule a fait panache, tuant 3 personnes…Haïti, étant un pays, ne peut être dirigée suivant les caprices de quelqu'un…Nous avons un centre de santé à Fond Verette. Malgré la présence de 2 médecins et une infirmière dans ce centre, il demeure comme non fonctionnel, puisque ce personnel médical, n'est pas disponible en week-ends. Quand des accidents arrivent dans de pareilles occasions, il n'y a personne sur place pour administrer les premiers soins aux victimes. Ceci ne peut aboutir qu'à des décès prématurés ».

Ce député Sanosier est à son 3e mandat dans les législatures haïtiennes. Pendant 12 ans, il a été élu par sa population pour la représenter et faire son travail, alors voici que, maintenant, de même que le commun des mortels, il se plaint. Peut-il au moins avouer à sa population, quelles lois a-t-il présentées et soutenues au parlement sur le fonctionnement de la santé et des travaux publics pour sa circonscription ?

Suite de la page (12)

«40 p.100 des étoiles naine rouges ont une super-Terre l'orbitant dans sa zone habitable, où il est possible qu'il y ait de l'eau à l'état liquide.

« Cela conduit à se poser une question qui coule de source : l'une de ces planètes est-elle, non seulement habitable, mais connaît-elle la Vie ?

« "Les naines rouges sont connues pour être sujettes aux éruptions stellaires qui peuvent plonger la planète dans un flot de rayons X ou de radiation ultraviolette, rendant la vie moins probable dans cette zone", relève Stéphane Udry, de l'Observatoire de Genève.

« "Nous avons une idée de la façon on peut trouver des traces de vie sur ces planètes".

« "Si nous pouvons voir des traces d'éléments liés à la vie comme l'oxygène dans cette lumière, nous pourrions alors obtenir des indices pour savoir si la vie existe sur cette planète". »

La simple lecture de ces nouvelles prouve qu'il est possible et nécessaire d'enrichir nos connaissances, aujourd'hui fragmentées et dispersées. Peut-être cela nous conduira-t-il à être plus critiques et à aborder moins superficiellement les problèmes culturels et matériels. Je suis absolument convaincu que notre monde change bien plus vite que nous ne sommes capables de l'imaginer.

Fidel Castro Ruz
Le 29 mars 2012

Brooklyn, NY: Manifestation contre l'occupation et le renouveau macoutisme





Par Kim Ives

Le samedi 24 mars, une foule de plusieurs dizaines Haïtiens ont marché dans les rues de Brooklyn pour condamner l'occupation d'Haïti par les troupes de l'ONU et la formation de "l'armée rose" du Président Martelly avec d'anciens soldats et paramilitaires putschistes. Les manifestants, portant des cercueils symboliques, sont partis de Prospect Park et ont parcouru les avenues de Flatbush et Nostrand pour se rassembler devant les bureaux de Radio Soleil d'Haïti et, après, devant Radio Pa Nou. "*Aba Lame Zobop Marteli a!*" lisait-on sur une des pancartes. Et sur une autre : "*Bill Clinton, Where is the Money?*" .

Deux cellules appelées "ti fanmi" de Fanmi Lavalas New York, basées à Ditmas Avenue avaient lancé l'appel à cette manifestation. Signalons qu'en prélude à cette manif, une conférence de presse avait été donnée par les organisateurs le mercredi 21 mars au local du journal Haiti Liberté.